

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 5. No. 2.

Québec, 1er Juin, 1910.



SA MAJESTÉ LE ROI GEORGE V D'ANGLETERRE
FILS ET SUCCESSEUR D'ÉDOUARD VII

GEORGE FREDERICK ERNEST ALBERT, second fils du roi défunt, né le 3 juin 1865. Héritier présomptif en 1892 à la mort de son frère le duc de Clarence. Epousa la princesse May de Teck le 6 juillet 1893. Avènement au trône, le 6 mai 1910.



LE FEU ROI D'ANGLETERRE

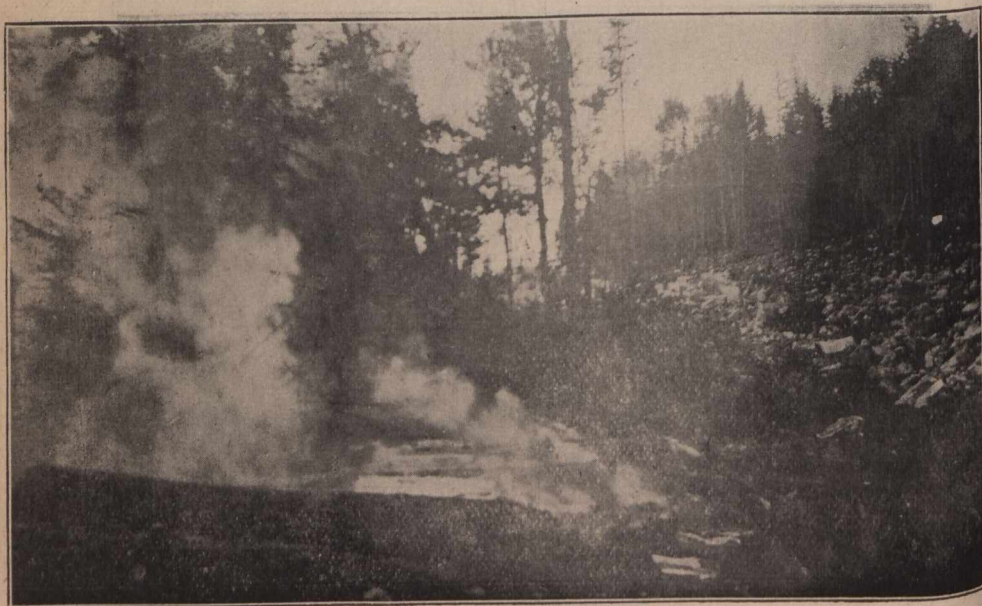
EDOUARD VII (ALBERT EDWARD). Né à Londres, le 9 novembre 1841. Fils de Albert de Saxe-Cobourg-et-Gotha, décédé le 14 décembre 1851, et de la Reine Victoria, décédée à Osborne, le 22 janvier 1901. Marié à Windsor, le 10 mars 1863, à Alexandra, princesse de Danemark. Avènement au trône, 23 janvier 1901. Décédé le 6 mai 1910.



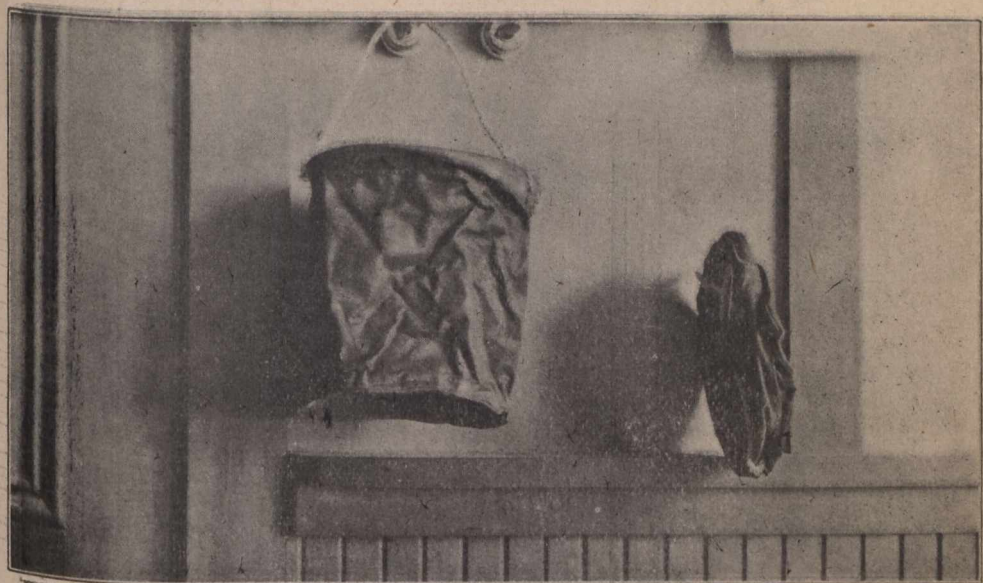
SA MAJESTE LA REINE DOUAIRIERE, ALEXANDRA,
VEUVE D'EDOUARD VII.



LA FORÊT CANADIENNE.—Ravages causés par le marchand de bois. Une menace pour la forêt voisine



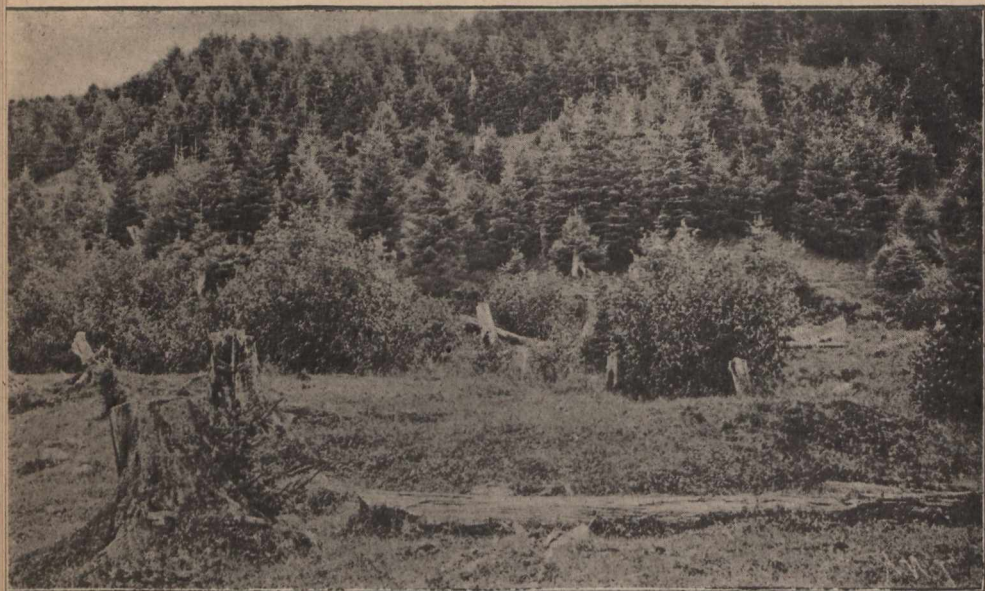
LA FORÊT CANADIENNE.—Dangers apportés par le chemin de fer. Le grand feu de forêt.



LA FORET CANADIENNE.—Comment on y combat l'incendie. Le seau de toile que les gardiens traient avec eux.



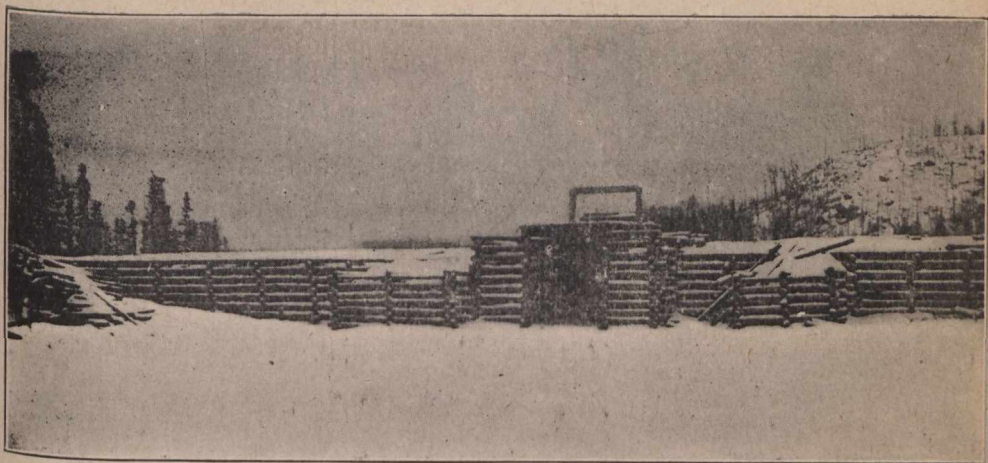
LA FORET CANADIENNE.—Comment on fait un coupe-feu en avant de l'incendie



LA FORET CANADIENNE.—Végétation "volontaire" d'épinettes blanches dans un ancien pâturage



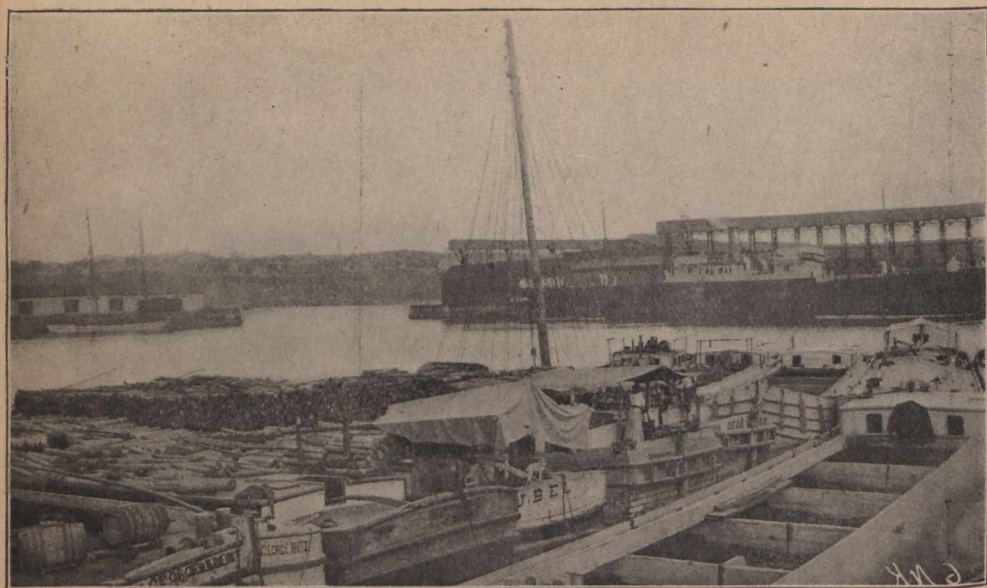
LA FORET CANADIENNE.—Boisage naturel. Exemple typique produit sur un vieux quai abandonné, près de Québec, sur le St-Laurent.



LA FORET CANADIENNE.—Réservoir devenu nécessaire pour suppléer à la diminution du volume des rivières et permettre le flottage du bois



LA FORET CANADIENNE.—Un moulin moderne en pleine forêt.



LA FORET CANADIENNE.—Barges américaines chargées de son produit dans le port de Québec.
Une loi locale va remédier à cet état de choses en protégeant plus efficacement cette
industrie nationale.



LA FORET CANADIENNE.—On n'y coupe pas seulement du bois. Le pêcheur y trouve
aussi son compte.

Le silence du soir

*Le silence du soir m'a parlé. J'ai frémi
D'entendre au fond de moi sa voix grave d'ami,
Sa voix de cristal pur et de conseil sincère
Dont l'âme longuement tressaille. . . O nuits d'été!
Nuits, compagnes du rêve et du pieux mystère!
Nuits où les cieus sont pleins d'étoiles, où la terre
Dort dans son manteau d'ombre et de sérénité!*

*Le silence du soir enseigne la sagesse,
La bonté, la pitié, la douceur, la tendresse,
Et vers la bienfaisance incline notre cœur;
Il juge la colère et la condamne; il blâme
De nos ressentiments l'implacable rigueur,
Et, comme la caresse aimante d'une sœur,
Il panse, virginal, les blessures de l'âme,*

*Le silence du soir invoque sur les fronts
Inclinés le confort des céleste pardons;
Il dit l'hymne sacré que toute créature
Doit, avant le repos nocturne, à l'Infini;
Et quand l'homme, lassé de sa tâche trop dure,
Cherche dans le sommeil une force plus sûre,
Le silence du soir prie au bord de son lit. .*

Jacques Prabère

L'Université d'Ottawa ⁽¹⁾

MEMOIRE SUR LE PROJET DE TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA EN UNIVERSITÉ DE LANGUE ANGLAISE EXCLUSI- VEMENT

Quelques-uns voudraient que l'Université d'Ottawa fût transformée et devint une institution anglaise.

Ils prétendent justifier leur dessein par trois raisons :

I—Il importerait que les catholiques anglais de l'Ontario eussent une université de langue anglaise: ils n'en ont point, et leurs enfants vont aux universités protestantes, dont ils prennent l'esprit;

II—Il conviendrait que cette université fût à Ottawa, capital du Canada: elle serait l'université de tous les catholiques anglais du *Dominion*;

III—Il serait enfin avantageux qu'elle eût son siège à Ottawa: elle y aurait un champ libre, tandis qu'ailleurs, à Toronto ou à Kingston, elle aurait à lutter contre des universités protestantes.

Nous voulons, dans ce mémoire, reprendre l'un après l'autre ces trois arguments, et y répondre. Les chiffres que nous donnerons ont tous été attestés sous serment par la formule: "Addito juramento de bonâ fide et de diligentia inquisitionis, computationum et distributionum."

* * *

I

"Il importerait, dit-on d'abord, pour empêcher les jeunes catholiques anglais de fréquenter des institutions protestantes, qu'il y eût dans l'Ontario une université anglaise catholique".

(1) NOTE.—Le document que nous publions sous ce titre et dont l'importance et la force sont manifestes, a été présenté au récent Concile Plénier puis à Sa Sainteté Pie X. Les irlandais catholiques voulaient une université anglaise et, naturellement, la croyaient toute trouvée à Ottawa. Des Canadiens eurent vent du projet et le refusèrent au Concile par le petit mémoire que nous avons le plaisir de mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs.

En effet, cela serait heureux. Si la fondation et le maintien d'une université catholique anglaise dans l'Ontario sont possibles, que Rome en autorise l'établissement.

La question se présente autrement.

Nous ne nous opposons pas à l'établissement d'une université anglaise *dans l'Ontario*; nous nous opposons à cet établissement à Ottawa.

I—A Ottawa, une université anglaise catholique ne réaliserait pas le dessein pour lequel elle aurait été fondée.

II—A Ottawa, le maintien d'une université catholique anglaise serait impossible.

III—A Ottawa, enfin, une université catholique de langue anglaise aurait des résultats funestes.

1o. *Qu'une université catholique anglaise, à Ottawa, n'atteindrait pas l'objet qui doit être le sien.*

Le but d'une université anglaise et catholique dans l'Ontario doit être d'enlever aux institutions protestantes le plus grand nombre possible d'élèves catholiques de langue anglaise. Elle devrait donc être établie là où elle pourrait attirer à elle les enfants de la plus grande partie possible de la population anglaise catholique.

Or, Ottawa est précisément la ville de la Province d'Ontario où l'Université atteindrait le plus mal ce but principal, parce que

(a) L'Université ne serait fréquentée que par les catholiques anglais de la région d'Ottawa;

(b) Les catholiques anglais sont relativement peu nombreux dans cette région;

(c) La majorité des catholiques anglais de l'Ontario se trouve dans d'autres parties de la province.

Il est facile d'établir ces trois propositions:

(a) Qui fréquenterait l'université?

Ceux pour qui elle aurait été fondée: les catholiques de langue anglaise.

Elle ne saurait compter sur d'autres élèves, à moins qu'on veuille en faire un instrument d'anglicisation—ce qui serait un motif suffisant pour faire condamner le projet.

Mais le voudrait-on, qu'on ne pourrait amener de bon gré les catholiques de langue française à l'Université. Ceux qui connaissent nos populations le savent. Et si l'on voulait forcer les catholiques de langue française à envoyer leurs enfants à l'Université anglaise, qu'on réussisse ou non, qu'ils résistent ou qu'ils cèdent, dans un cas comme dans l'autre, de grands malheurs—nous le dirons plus loin—seraient le résultat de cette politique.

Du reste, le but de la fondation projetée serait d'accommoder les catholiques anglais. Donc l'Université serait fréquentée par les catholiques anglais.

Nous ajoutons: par les catholiques anglais *de la région d'Ottawa*.

En effet, l'expérience démontre que, pour s'alimenter, une université ne peut compter régulièrement que sur la population d'un certain territoire assez restreint. Or, Ottawa est situé sur la ligne de division entre la province de Québec et la province d'Ontario; une université anglaise n'y pourrait donc exercer son influence que d'un côté, et y perdrait l'avantage de rayonner dans tous les sens. (Outre les raisons que nous donnerons au chapitre II, il faut faire remarquer que du côté de la province française de Québec, une université anglaise n'exciterait aucun intérêt.)

Eh! bien, en donnant à l'Université d'Ottawa le cercle d'influence le plus large possible, et en tenant compte de toutes les circonstances favorables, on ne peut y faire entrer que les territoires suivants: les diocèses d'Ottawa, de Pembroke, d'Alexandria, de Kingston et du Sault-Sainte-Marie, (l'est et le nord).

En dehors de ces limites, les catholiques anglais continueraient à aller à Toronto. On s'efforcerait en vain de les attacher à Ottawa, qui est trop éloigné. Sans doute, il viendrait à Ottawa quelques élèves de ces diocèses lointains; mais ce serait des exceptions; on ne pourrait compter sur ces élèves pour alimenter régulièrement l'institution.

L'université anglaise, à Ottawa, ne serait donc fréquentée que par les enfants catholiques anglais de la région d'Ottawa décrite plus haut.

(b) Or, quelle est la population catholique de langue anglaise de cette région?

Diocèse d'Ottawa.....	30,272
“ de Pembroke.....	19,261
“ d'Alexandria.....	9,200
“ de Kingston et du Sault-Sainte-Marie (l'est et le nord).....	12,324
	<hr/>
Total.....	71,057

Dans la région d'où l'université anglaise d'Ottawa pourrait espérer recevoir des élèves, il y a donc 71,057 catholiques de langue anglaise (recensement de 1901.)

Nous reprendrons ce chiffre plus loin. Pour le moment, nous voulons seulement établir que les catholiques de langue anglaise, dans la région d'Ottawa, sont peu nombreux relativement à la population catholique anglaise du reste de la Province. Et c'est ce qui paraîtra dans le paragraphe suivant.

(c) En effet, les provinces ecclésiastiques de l'Ontario comptent 228,453 (1901) catholiques de langue anglaise.

Dans l'Ontario, il y a donc 157,396 catholiques anglais que l'université d'Ottawa n'atteindrait pas.

Etablie pour accommoder le plus grand nombre possible de ces 228,453 catholiques anglais, sa situation à l'extrémité et sur les confins de la Province et au milieu des Canadiens-français, ne lui permettrait de faire du bien qu'à 71,057.

L'université catholique anglaise ne pourrait-elle être située de manière à mieux remplir le rôle auquel on la destine?

Au centre de l'Ontario, à Toronto, à Hamilton (où il n'y a pas même de collège protestant), elle se trouverait au milieu de la population catholique anglaise. La population catholique anglaise y est si dense, que dans les trois quarts d'un cercle, même restreint, dont l'université serait le centre, et en omettant, à cause des distances, Muskoka, Parry-Sound, Essex et Kent, on aurait 125,683 (1901) catholiques anglais. En fait, il serait facile d'amener à Toronto ou à Hamilton la plupart des étudiants catholiques anglais de l'Ontario.

Nous concluons, sur ce point:

Qu'à Ottawa, une université anglaise catholique n'atteindrait pas le but pour lequel elle serait créée; et

Que, pour donner les résultats qu'on doit en attendre, elle devrait avoir son siège au centre de l'Ontario.

2o. *Qu'à Ottawa, le maintien d'une université catholique anglaise n'est pas réalisable.*

(a) Pour se maintenir et prospérer, une université demande le concours de plus d'un million d'habitants.

L'expérience le prouve.

En Angleterre, on compte trois universités pour 32,526,075 (1901) habitants, soit 11,000,000 pour chaque université.

Aux Etats-Unis et en France, la proportion est à peu près la même.

Ontario a deux universités pour 2,182,947 (1901) habitants. C'est déjà trop, l'une d'elles végète.

Au Nouveau-Brunswick, Frédéricton, alimenté par 893,953 (1901) habitants n'est pas plus prospère.

Dans la province de Québec, McGill, avec environ 300,000 (1901) habitants, réussit, mais grâce aux millions qu'on lui donne. La population canadienne-française, 1,322,115 habitants a deux universités; n'est-ce pas trop? On sait avec quelle difficulté elles se maintiennent.

(b) Comment donc la région d'Ottawa, avec 71,057 habitants catholiques anglais, pourrait-elle faire vivre et alimenter une université?

Ce serait une entreprise pour le moins hasardeuse!

Si même tous les catholiques anglais du Canada, 471,391 (1901) de l'Atlantique au Manitoba (limites de 1881) plus 20,000 environ pour le reste du pays, étaient réunis dans la seule province d'Ontario et autour d'Ottawa, ils ne formeraient pas la moitié de ce qui est suffisant pour assurer la prospérité d'une université. Et l'université d'Ottawa ne pourra cependant compter que sur une population de 71,057!

Tenter l'entreprise, c'est aller à un désastre pire que celui de l'Université de Washington.

(c) On peut faire ici deux objections auxquelles nous voulons répondre.

I—L'université pourrait se borner à l'enseignement nécessaire au baccalauréat ès-lettres et ès-sciences, à une faculté des arts, ce qui exigerait un moindre concours.

D'abord, pourquoi établir une université dans un centre où elle ne pourrait se développer et où son action serait nécessairement restreinte, alors qu'ailleurs elle aurait plus de chance de grandir?

Mais, même pour le cours collégial, ce que nous avons dit de l'insuffisance et de l'éloignement de la population catholique anglaise, s'applique encore, quoiqu'il faille modifier les chiffres.

Un collège classique, pour prospérer (un petit séminaire peut se contenter d'un peu moins) a besoin du concours de 100,000 habitants. Québec en a 15 pour une population de 1,322,115 et l'on dit que c'est trop.

Et pour un collège qui veut se développer en université, il faut un concours plus considérable. Et pour la région d'Ottawa, il faudrait davantage encore, à cause des mœurs et du peu d'état que l'on fait des études classiques.

Un collège classique anglais, à Ottawa, n'aurait aujourd'hui pour l'alimenter, que les deux cinquièmes environ de la population qui fait vivre le collège Saint-Michel, à Toronto; bientôt, quand Pembroke et le Sault-Sainte-Marie auront leurs petits séminaires, ce chiffre sera encore réduit.

II— Il faut compter dira-t-on encore, sur l'augmentation de la population.

Mais c'est la population catholique de langue française qui augmente dans tout l'Ontario, et spécialement dans la région d'Ottawa.

De 1881 à 1901, la population catholique canadienne-française des provinces ecclésiastiques de l'Ontario a augmenté de 87,850; la population anglaise catholique ne s'est accrue que de 2,010. Et le mouvement continue.

Dans la région d'Ottawa, telle que délimitée plus haut, la différence est encore plus sensible, car c'est là que se trouvent surtout les canadiens français; et elle se fera de plus en plus grande, puisque le nord et le nord-ouest de l'Ontario sont colonisés par des Canadiens-français. C'est de la Province de Québec qu'on fait venir les colons pour ces territoires.

Donc, la population anglaise catholique de la région d'Ottawa, ne peut que diminuer proportionnellement dans un avenir prochain.

30. *Qu'à Ottawa, enfin, une université catholique de langue anglaise aurait des résultats funestes.*

Ce point est délicat, mais d'une gravité telle qu'on ne peut l'omettre.

(a) Comme nous l'avons dit, les provinces ecclésiastiques de l'Ontario comptaient, en 1901, 228,453 catholiques anglais, et 233,145 catholiques français. Et ces derniers augmentent rapidement en nombre. Et, eux non plus, ils n'ont pas d'université de leur langue.

N'y auraient-ils pas droit?

Surtout n'auraient-ils pas droit de compter que le collège universitaire d'Ottawa demeurera français, et, le temps venu, pourra se développer et devenir l'Université dont ils ont besoin, puisque cette institution se trouve au milieu d'eux?

Il y a dans la région d'Ottawa 71,057 catholiques anglais; les Canadiens français (tous catholiques) y sont au nombre de 169,169.

Si les limites assignées à la région d'Ottawa ne paraissaient pas justes, et qu'on voulût, pour plus de sûreté, retrancher la partie prise dans Kingston et prendre tout le Sault-Sainte-Marie, on arriverait à des chiffres encore plus éloquents: 63,034 catholiques anglais, pour 174,031 Canadiens français catholiques.

Les représentants des autres nationalités, sauf les sauvages et les Italiens qui ne font que passer, sauf aussi l'unique excep-

tion de 1,400 Polonais établis à Wilno de Pembroke avec un curé de leur nation, forment une minorité sans importance. Nous ne les avons pas compris dans nos calculs.

Donc, dans la région d'Ottawa, les Canadiens français forment près des deux tiers de la population catholique. C'est là qu'ils se trouvent en plus grand nombre et en groupes plus compacts.

(b) Quel serait sur cette population l'effet de l'établissement d'une université anglaise catholique à Ottawa?

I—Cela rendrait impossible la fondation d'une université catholique française dans cette région, et enlèveraient aux Canadiens français l'espérance légitime qu'ils ont d'en fonder une.

Ottawa est le seul endroit dans l'Ontario, où les catholiques français peuvent espérer établir une université. Ils y ont droit; ils y ont déjà travaillé. Ce serait une injustice que de les en priver.

II—Cette injustice serait cruellement ressentie par la population. Si elle était consommée, on pourrait s'attendre à des résistances désastreuses, à la guerre civile religieuse.

Les Canadiens français ne veulent pas imposer leur langue aux catholiques anglais. Ils ne demandent pas qu'on établisse une université française au milieu des catholiques anglais, à Toronto, à Hamilton, ou à Kingston; mais ils ne souffriront pas qu'on mette une université anglaise au milieu d'eux, à Ottawa. Ils ne veulent pas franciser les autres; mais ils demandent qu'on ne les anglicise pas.

Or, l'établissement d'une université anglaise à Ottawa ne peut avoir qu'un résultat: l'anglicisation forcée des Canadiens français de la région. Si on le tente, les Canadiens français se soulèveront, et il y aura des apostasies nombreuses. Le temps n'est plus où on pouvait impunément les opprimer; ils ont pris conscience de leur droits, et si Rome autorisait cette tentative dirigée contre eux, ce serait un coup terrible porté à leur foi.

Et dans la suite, on verrait de plus grands malheurs.

La langue maternelle chez les Canadiens français est la plus forte sauvegarde de la foi catholique. L'Université anglaise d'Ottawa, par la formation des jeunes gens, par son action sur les classes instruites, par son influence et son autorité, par la création d'un clergé de langue anglaise, angliciserait nos populations. La différence de langage ne les garderait plus; l'esprit national s'effacerait à la lecture des journaux, des livres et des

revues anglaises protestantes, le sens catholique se perdrait; les relations avec les Anglais protestants se multiplieraient; les mariages mixtes suivraient; et l'apostasie des Canadiens français se ferait plus rapidement que celles des Irlandais et des Allemands des Etats-Unis et de l'Ontario.

L'anglicisation des Canadiens français est le rêve des pires ennemis de l'Eglise. Ils veulent faire du Canada et des Etats-Unis deux pays protestants, et ils sentent bien qu'ils n'y sauraient réussir, tant que les Canadiens français garderont leur langue. Par ses effets certains, l'anglicisation est une question religieuse, au Canada surtout. M. Sigfried, un protestant, l'a constaté dans son livre, *Le Canada, les Deux races*. Un autre protestant, M. Fitchett, a écrit que le *Canadianisme français catholique* était le grand obstacle à la fusion des races et des religions au Canada, et que la langue française faisait de la Province de Québec, un "jardin fermé", c'est-à-dire fermé à l'hérésie protestante.

Ce "jardin fermé", qu'est aussi la région canadienne-française d'Ottawa, l'université anglaise l'ouvrirait au protestantisme par l'anglicisation, et par les mariages mixtes qui suivraient fatalement.

Le résultat serait le même qu'aux Etats-Unis, par exemple. "Nous devrions avoir, dit Mgr McFaul, de Trenton, quarante millions de catholiques aux Etats-Unis, et nous n'en avons que 12 millions" (les statistiques établissent en effet que la moitié de la population des Etats-Unis devraient aujourd'hui être catholique); et l'épiscopat américain donne comme cause les mariages mixtes, qui en trois générations effacent toute trace de catholicisme.

Alors donc qu'une Université anglaise à Ottawa n'accommoderait pas même les catholiques anglais, pour qui on prétendrait l'établir, elle ferait donc à l'Eglise catholique, parmi les Canadiens français au milieu desquels elle se trouverait, un tort incalculable.

II

"A Ottawa, dit-on en deuxième lieu, l'université serait l'université de tous les catholiques anglais du Canada."

Nous répondons que cela ne serait point.

(a) à cause des distances;

(b) à cause des différences dans l'exercice des professions entre les Provinces de la Confédération.

(a) On ne peut espérer attirer à Ottawa les élèves des provinces maritimes, non plus que de l'ouest canadien. Les distances sont trop considérables. Les catholiques anglais du Canada sont dispersés sur un territoire qui a 3,000 milles de long. Il y en a 161,164 sur les côtes de l'Atlantique!

(b) Au Canada, les lois concernant l'instruction publique et l'admission dans les professions libérales sont du ressort des Chambres provinciales, et non du gouvernement fédéral.

Il faudrait donc, à Ottawa, pour satisfaire aux exigences des provinces, autant de départements, autant d'universités qu'il y a de provinces dans la confédération.

Pour les professions légales, les lois civiles, les lois scolaires, les lois municipales, elles varient d'une province à l'autre, et sont même souvent totalement différentes.

Il est impossible, qu'un avocat, par exemple, versé dans la connaissance des lois d'une province, exerce sa profession dans la province voisine. Et il serait ridicule d'exiger des candidats les connaissances requises pour l'exercice d'une profession dans toutes les provinces du Dominion.

Il est vrai que l'échange de diplômes se fait parfois entre les universités canadiennes; mais jamais l'échange des brevets d'admission à l'exercice des professions libérales.

Au contraire, même sans tenir compte des différentes connaissances requises, il resterait un obstacle insurmontable; la protection que les membres des professions accordent à ceux de leur province.

L'Acte de l'Amérique du Nord donne aux Provinces le droit de régler pour elles ces questions, et on ne peut le leur enlever.

La Saskatchewan et peut-être l'Alberta ont admis, il y a quelques années, à l'exercice de la médecine les médecins des autres provinces, mais temporairement et par exception, à cause du manque de médecins dans ces pays nouveaux et en attendant que l'organisation locale soit faite.

L'idée d'une université anglaise pour tout le Canada est donc chimérique. L'Université d'Ottawa, transformée ou non, devra rester Ontarienne, comme du reste le veulent sa charte civile et sa charte ecclésiastique.

III

“ Enfin, ajoute-t-on, il serait avantageux que l'université catholique anglaise eût son siège à Ottawa, où elle aurait le champ libre et n'aurait pas à redouter la concurrence des universités protestantes. ”

La concurrence de Toronto et de Kingston se ferait sentir autant et même plus à Ottawa qu'ailleurs.

(a) à cause de la distance;

(b) à cause du milieu;

(a) La distance.

Sur les 228,453 catholiques anglais de l'Ontario, 71,057 seulement trouveraient avantageux de se rendre à Ottawa, nous l'avons vu. Les autres, 157,396, seraient naturellement rattachés à Toronto ou à Kingston. Les universités protestantes n'auraient aucun effort à faire pour attirer à elles ces 157,396 catholiques anglais, dont la clientèle leur appartient déjà et au milieu de qui elles sont placées. De ce côté, la lutte serait impossible. Tandis que, située au centre de l'Ontario, l'Université anglaise catholique serait à proximité de ceux qu'elle doit accommoder et pourrait lutter avec avantage.

Ajoutons que la question de clocher s'en mêlerait et rendrait la concurrence des universités protestantes encore plus sérieuse à Ottawa qu'au centre de l'Ontario.

(b) Le milieu canadien-français empêcherait aussi nombre d'Anglais d'envoyer leurs enfants à Ottawa du moins tant que l'œuvre d'anglicisation ne serait pas achevée.

La concurrence des universités protestantes serait donc plus à craindre à Ottawa qu'à Hamilton ou à Toronto.

Nous concluons que, si une université catholique anglaise doit être fondée, elle ne devrait pas l'être à Ottawa et que l'Université d'Ottawa doit être française.

A l'assaut des institutions Canadiennes-Françaises

VIII

Un cas d'assimilateur satisfait.

Les événements nous montrent chaque jour quelle bonne besogne ont accomplie nos compatriotes d'Ontario à leur congrès du mois de janvier. Et nous n'en voulons pas d'autre preuve que l'incident soulevé ces jours derniers par M. le Grand Vicaire du diocèse d'Alexandria, Mgr Corbett, au sujet d'un article publié dans le numéro de mars de la REVUE par M. Rocque. Cet article, qui se résumait au rapport soumis par son auteur au congrès d'Ottawa, contenait quatre lignes contre lesquelles M. le Grand Vicaire a cru devoir s'insurger dans un assez long article que nous avons lu dans la *Presse* et la *Gazette*, de Montréal, éditions du samedi, 16 mars.

Nous avons bien reçu, il y a une couple de semaines, un billet nous demandant le numéro de mars de la REVUE et nous prévenant que quelqu'un désirait répondre à M. Rocque. Nous avons expédié le numéro demandé et indiqué le 10 avril comme la limite du temps ou nous pourrions recevoir de la copie. Et nous n'avons plus entendu parler de rien jusqu'au jour ou nous avons pu lire dans une couple de journaux quotidiens la réponse signée par Mgr Corbett et datée du 13.

La *Gazette* même que nos coréligionnaires irlandais sont bien forcés d'employer à défaut de journal quotidien catholique de langue anglaise, intitulait la correspondance de Mgr. Corbett, "une vive réplique d'un Grand Vicaire aux accusations des critiques." (1) Nous allons la citer en entier afin de mettre nos lecteurs bien au courant d'un incident que nous ne regrettons pas trop d'avoir provoqué. Mgr. Corbett dit :

"La REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE du mois de mars contenait un article intitulé: "LES CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO" dans lequel je suis accusé de traiter injustement les Canadiens-français de Cornwall.

(1) Spirited answer by Vicar-General to charge of critics.

“ L'auteur de l'article en question, M. A. O. Rocque, en outre de ses remarques sur l'état de choses actuel qu'il prétend exister dans différentes parties du diocèse d'Alexandria, fait l'allusion personnelle suivante: C'est dans la ville de Cornwall, lieu de résidence du Grand Vicaire, que les Canadiens-français souffrent le plus d'injustices sous le rapport de l'éducation ”.

“ Se fut-il simplement agi de propager à Cornwall et ses environs cette accusation peu charitable, soyez assuré que je n'en aurais fait aucune remarque, mon attitude ici envers la population entière, à quelque croyance qu'elle appartienne est connue et comprise, et une justification me fut-elle nécessaire, que je serais en droit de l'attendre des gens parmi lesquels j'ai dépensé la plus grande partie de ma vie.

“ Je ne saurais cependant me taire en face de la publicité que l'on donne à ces accusations, dans les journaux et revues, particulièrement parmi mes amis Canadiens-français dont la bienveillance et l'amitié ne m'ont jamais fait défaut depuis mon temps de collège et de séminaire.

“ Conséquemment, dans le double but de défendre la vérité et de me montrer digne de l'amitié de mes estimés confrères de la province de Québec, je demande à votre bienveillance de vouloir me laisser mettre sous les yeux de vos lecteurs le récit exact et détaillé de la façon dont ont été, et sont actuellement traités les Canadiens-français à Cornwall.

“ Je n'ai jamais entendu parler de ce M. A. O. Rocque avant la publication de cet article. Après informations prises, il appert que ce Monsieur n'a jamais appartenu au diocèse d'Alexandria, et n'y a intérêts d'aucune sorte. On m'informe qu'il était cependant du nombre de ces Canadiens-français non désirés qui séjournèrent récemment dans l'Est de l'Ontario, sous le prétexte d'éclairer nos bons Canadiens-français sur la cruelle injustice dont ils sont les inconscientes victimes.

“ Cette propagande eut pour résultat, qu'à l'appel de ces émissaires, un certain nombre de Canadiens-français se réunirent au mois de décembre dernier dans une des salles de l'Ecole Séparée de Cornwall-Est. Si ces émissaires avaient été en recherche d'informations exactes, ils auraient appris qu'il y a quelques années, alors même qu'il n'y avait ni église ni paroisse française proprement dites à Cornwall, la bâtisse dans laquelle ils étaient assemblés, avait été construite pour l'usage des enfants Canadiens-français; que pendant plusieurs années, les religieuses Canadiennes-françaises de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal se transportèrent chaque jour de notre couvent de Saint-Colomban à l'école de la Partie-Est pour l'enseignement exclusif de ces enfants; que lorsque cette bâtisse devint insuffisante pour le nombre d'enfants sans cesse croissant, le bureau des Commissaires des Ecoles, dont j'étais un des membres, hésitant d'accéder à cette requête, en vue du coût de cet agrandissement, je souscrivis \$500.00 des fonds de la paroisse de Saint-Colomban pour hâter ces travaux. Si ces mêmes émissaires avaient seulement jeté un regard de l'autre côté de la rue, là même où ils étaient réunis, ils auraient aperçu l'édifice dans lequel les dévouées religieuses de la Congrégation de Notre-Dame sont confortablement logées, et cela pour le bénéfice exclusif des enfants canadiens-français. Peut-être n'étaient-ils pas en quête d'informations exactes, pas plus à Cornwall que dans les autres parties du diocèse.

“ Il est vrai, tel que prétend M. Rocque, qu'il se trouve à Cornwall des Canadiens-français ne parlant pas ou peu le français, mais il n'en est pas moins établi que ces Canadiens sont d'excellents citoyens et bons catholiques. Pourquoi me tenir compte de cet état de choses?

“ Je me rappelle le temps où la langue gaélique était parlée par un nombre considérable de gens à Cornwall, et dominait dans certaines parties du diocèse, et aujourd'hui cette langue est à peu près inconnue de la nouvelle génération. Pouvons-nous en accuser quelqu'un personnellement?

“ N'est-il pas plutôt plus sage de reconnaître dans ce cas-ci et dans d'autres semblables, le résultat naturel des conditions économiques, et d'avouer que ce serait la pire des folies que de combattre cette tendance, au risque de l'intérêt social religieux de ces gens mêmes?

“ Dans le siècle où nous vivons, où la vanité a tant de prise sur la masse, il n'est besoin d'aucune prophétie pour entrevoir l'influence qui prévaudrait d'une façon décisive dans une telle lutte; de plus, il ne faut pas oublier que l'histoire se répète malheureusement très souvent.

“ Des provinces voisines nous arriva, il y a environ trois ans, une mère de famille canadienne-française avec ses deux garçons qu'elle plaça dans notre Ecole séparée. Des revers de fortune atteignirent le père, et sur les garçons retomba la charge de soutenir la famille.

“ Cette mère que nous avons revue depuis, n'a pas manqué de nous dire que ses garçons avaient obtenu des positions très lucratives aux environs de Vaudreuil, et cela, grâce à leur connaissance de la langue anglaise. (et ajoute: “ C'est bien beau de parler le français, mais pour gagner sa vie, c'est l'anglais qu'il faut.”)

“ Avec l'introduction de nouvelles industries et l'augmentation rapide de la population, de nouveau l'on reconnut le besoin pressant d'une nouvelle église; depuis longtemps d'ailleurs, l'église de St-Colomban était trop exigüe. En plus, la nécessité de diviser la paroisse fut reconnue, et l'on recommanda l'érection d'une deuxième église à Cornwall.

“ Dans le décret formel d'érection de la nouvelle paroisse, Monseigneur l'Archevêque Cleary déclarait “ que la nouvelle église serait exclusivement consacrée pour les fidèles de langue française.”

“ Un terrain fut donc acheté sur lequel se trouvait une bâtisse qui a très bien servi comme presbytère; les travaux de l'église furent immédiatement commencés, et peu de temps après, à l'occasion de la pose de la pierre angulaire, la chronique du jour constate que les Canadiens-français ont exprimé leur reconnaissance à M. l'abbé C. B. Murphy, alors pasteur de St-Colomban, et à ses paroissiens qui avaient fait à la nouvelle église le magnifique don de la somme de \$1,500. Durant la construction de la nouvelle église, l'église de St-Colomban fut généreusement mise à la disposition des fidèles Canadiens-français, leur permettant de faire leurs exercices en corps séparé. La sacristie terminée, et les murs de l'église commencés, un déficit occasionna malheureusement un délai dans la continuation des travaux.

“ A cette époque, Mgr Cleary confia l'entreprise au défunt Père Paul Deshaunac, homme d'une habileté reconnue, et qui, quoique possédant imparfaitement la langue anglaise, n'en avait cependant pas moins la haute considération des Irlandais de Brewer's Mills, dans le diocèse de Kingston. Le Père Deshaunac assuma cette charge avec une dette de \$4,000 et l'église encore à construire.

“ Un siège épiscopal fut alors créé à Alexandria, et le premier évêque, Mgr Alexander McDonell, fit de la congrégation canadienne-française, le premier objet de sa sollicitude toute paternelle. Il emprunta, sans autre sûreté et garantie que la confiance qu'il avait que ses paroissiens le rembourseraient dans la *mesure de leurs moyens*, (1) la somme de \$15,000 et les travaux furent immédiatement repris.

“ De ce temps date mon arrivée comme pasteur de la paroisse de St-Colomban. J'invitai alors mes paroissiens à aider les Canadiens-français de toutes leurs forces. Grâce à M. l'abbé Deshaunac, à ses efforts incessants, et à la généreuse coopération de toute la population catholique de Cornwall, il s'écoula très peu de temps avant que les Canadiens-français eurent leur église, au grand contentement de tous, protestants comme catholiques.

“ Il ne faut cependant pas supposer que nous nous sommes contentés de promouvoir les intérêts matériels des Canadiens-français à Cornwall, ou dans les autres parties du diocèse d'Alexandria, quoique je doive admettre la répugnance que nous éprouvons à aborder cette question.

“ Aux premiers temps de son épiscopat, le défunt évêque d'Alexandria, exprima à un confrère, évêque dans la province de Québec et ami constant,

(1) Le texte anglais dit “ out of their scanty means ”.

le désir d'avoir quelques prêtres canadiens-français dans son diocèse. La réponse reçue fut la suite: " Je ne saurais vous donner ce conseil; car ils ne sont pas familiers avec les habitudes dans Ontario."

" Un vicaire canadien-français vint cependant à Cornwall Est prêter son concours au Révérend Père Deshaunac, sur qui retombait l'énorme fardeau de voir à la construction de l'église, et à l'administration de la paroisse. C'était un homme de bonne conduite, énergique en tout ce qui concernait le ministère sacré, et capable de faire beaucoup de bien à une population que je reconnaissais dévote et religieuse à un haut degré.

" Malheureusement, son zèle, mal dirigé, l'emporta sur son jugement et son humilité. Il trouva défectueuse l'administration des affaires de l'église de Cornwall, et écrivit des articles dans les journaux français de Montréal, dans lesquels il critiquait sévèrement la manière d'agir du Révérend Père Deshaunac envers les Canadiens-français, et, résultat inévitable, il lui fut impossible de continuer son séjour dans la paroisse.

" Un autre vicaire suivit, également très zélé, mais comme son prédécesseur, ne tarda pas à succomber à la tentation de critiquer. Avec lui, son pasteur ne faisait rien de bien, et il en vint à l'outrage, dénonçant le Père Deshaunac à la messe paroissiale un certain dimanche, en présence des fidèles assemblés. Deux autres vicaires se succédèrent, mais je n'entrerai dans aucun détail de leur mission trop tristes, hélas, pour les rappeler. Qu'il me suffise de vous dire que l'issue finale fut la suivante: des querelles s'élevèrent entre les vicaires et des paroissiens, quelques familles apostasièrent et devinrent d'ardents partisans de la doctrine de Chiniquy, et aujourd'hui, chose jamais vue auparavant dans l'Est de l'Ontario, il existe à Cornwall une église presbytérienne française.

" Durant ces derniers mois, des assemblées furent tenues par les Canadiens-français dans le diocèse d'Alexandria, auxquelles prirent part sans en donner connaissance à l'évêque et sans consulter le pasteur du lieu, des prêtres des diocèses adjacents et on y critiqua hautement les conditions actuelles dans lesquelles se trouvent l'église et les écoles.

" Est-il nécessaire de démontrer l'inconvenance grave de tels procédés et de rappeler aux gardiens des tours d'Israël " la sérieuse responsabilité qui leur incomberait si cette conduite n'était pas réprimandée.

" De temps en temps, des Pères Jésuites et Rédemptoristes ont donné des missions dans le diocèse d'Alexandria. Ces Pères missionnaires Canadiens-français des différentes paroisses où ils avaient porté leurs enseignements pouvaient, au point de vue moral, subir favorablement la comparaison avec les fidèles de n'importe quelle autre paroisse où ils avaient donné des missions et je m'en remets à leur jugement de préférence à celui de monseigneur A. O. Rocque.

" Les prêtres du diocèse sont des ouvriers compétents et zélés, et les âmes de tous leurs paroissiens leur sont également chères; on peut dire d'eux qu'ils s'efforcent de se rappeler que le but de " La religion pure et sans tache devant Dieu—c'est se préserver pur des tourbillons de ce monde."

GEORGES CORBETT,
Grand Vicaire, Cornwall.

13 avril 1910.

Mgr. Corbett croit-il avoir répondu victorieusement aux quatre lignes du rapport qu'il a citées? Croit-il même s'être montré tout-à-fait digne de cette amitié d'un grand nombre de Canadiens-Français, dont il se prévaut et qu'il fait mine de défendre avec chaleur? C'est fort douteux, à moins que les idées d'assimilation n'aient fait parmi ses relations canadiennes-françaises des progrès que nous n'osions même pas

soupçonner. Encore, cela sera, que la thèse de M. Rocque resterait debout. Ce n'est pas en raccrochant à un texte tronqué l'histoire très partielle d'une paroisse que l'on prouvera que la situation des canadiens-français n'y est pas telle que représentée. Cela peut quelquefois aider à sortir d'une position embarrassante, mais ce moyen répugne à ceux qui apportent dans la défense de la vérité autant de franchise que de sincérité.

Après tout, c'est un fait très significatif que Mgr Corbett, pour refuter un simple petit paragraphe, n'ait pas osé le citer en entier. Ainsi il fait dire à notre collaborateur :

“ C'est dans la ville de Cornwall, lieu de résidence du Grand Vicaire, que les Canadiens-français souffrent le plus d'injustices sous le rapport de l'éducation.”

M. Rocque a dit plus que cela et mieux que cela. Voici ce qu'il a écrit : (*Voir REVUE de mars 1910, p. 345*) :

“ C'est dans la ville de Cornwall, *chef-lieu du comté de Stormont* et lieu de résidence du Grand Vicaire, *et dans les villes d'Alexandria, chef-lieu du diocèse*, que les Canadiens-français souffrent le plus d'injustices sous le rapport de l'éducation.

“ Dans ces deux villes toutes les écoles principales sont la propriété de la corporation diocésaine, et dans toutes on refuse positivement l'enseignement du français ainsi que dans les écoles des sœurs, à St-André, canton de Cornwall, dans le comté de Stormont.

“ A Alexandria les Canadiens-français ont voulu exiger qu'on enseigne le français dans l'école des sœurs ; on leur a répondu que si les Canadiens-français voulaient des écoles françaises ils devront s'en bâtir.”

Nous avons souligné les mots qui ont été supprimées dans la citation de M. le Grand Vicaire. Cela suffira pour indiquer la nature du procédé et le genre d'honnêteté que certaines gens savent apporter dans la discussion.

Les deux paragraphes que nous avons ajoutés à la citation la complètent et montrent exactement la situation que M. Rocque a voulu décrire.

Si Mgr Corbett voulait réfuter quelque chose, c'est à ces deux paragraphes là qu'il devait s'attaquer. Il ne l'a pas fait et pour cause.

Au reste c'est un secret de polichinelle que la situation des nôtres dans le diocèse d'Alexandria, au point de vue scolaire, n'est rien moins que satisfaisante. M. Rocque n'a pas dit autre chose et quand il a cité les cas particuliers des villes où habitent le Grand Vicaire et l'évêque du diocèse, il a voulu surtout montrer la profondeur du mal.

Est-il vrai que dans les écoles principales d'Alexandria et de Cornwall on "refuse positivement d'enseigner le français" ? C'est ce que Mgr Corbett a oublié de nous dire. Et c'est pourtant le seul point qu'il importait de tirer au clair.

Tout ce qui ressort de son article c'est qu'il admet, d'une façon un peu voilée, que l'assimilation a fait dans son diocèse des progrès énormes et qu'il n'y voit point de mal. Bien plus, il cherche à prouver par ce qui s'est passé chez lui que l'apostasie nationale est chose fort recommandable et que si les irlandais de Cornwall ont pu cesser de parler le gaélique sans modifier leur caractère ethnique il pouvait en être de même des Canadiens-français.

Et qu'est-ce que vaut, en somme, cet argument d'une pauvre veuve canadienne-française déclarant que "pour gagner sa vie il faut savoir l'anglais" ? Est-ce autre chose qu'un cas particulier démontrant combien pèse quelquefois sur certaines destinées la force de circonstances malheureuses. Il n'est pas même bien sûr qu'un Canadien-français qui sait l'anglais ne trouve encore de situation bien rétribuée que parce qu'il sait les deux langues.

"Il faut savoir l'anglais pour gagner sa vie !" Quelle sinistre prétention dans un pays où le français jouit de garanties constitutionnelles, que les gens faibles, proche parents des fanatiques, peuvent bien oublier, dans un moment de lâcheté ou de chauvinisme, mais que personne n'a encore effacées des traités ! Va-t-on prétendre que pour gagner sa vie il faudra non seulement savoir l'anglais mais encore ne pas savoir le français ?

Des milliers d'immigrés anglais arrivent chaque année au pays et, assurément, ils doivent savoir leur langue tout aussi bien que ceux qui l'ont apprise après avoir abandonné le gaélique. Cela ne les a pas empêchés de former en pleine ville de Toronto une armée de crève-la-faim comme il ne s'en était pas encore vu au pays.

Ils seraient tous devenus millionnaires depuis leur arrivée que cela n'enlèverait pas aux Canadiens-français d'Alexandria ou de Cornwall leur droit au français dans les écoles de leur diocèse, d'un diocèse où ils sont la majorité, je me plais à le répéter, et qui n'a progressé qu'avec eux et par eux.

Combien plus sage, combien plus pratique l'idée de cet instituteur de Toronto conseillant à ses compatriotes d'ap-

prendre le français, qui leur en fait même un devoir national. (1)

Mais pareille idée, concevable dans l'esprit d'un anglais généreux et patriote ne peut être le fait d'un assimilé devenu un assimilateur.

Je concède que pour les Irlandais de Cornwall, le fait d'avoir abandonné le gaélique ne leur a pas causé plus de tort que l'abandon du français par les Canadiens-français. Ils sont encore fort à plaindre si cette métamorphose leur a fait autant de mal.

"Lorsqu'un peuple change de langue, dit Fichte, ceux de ses citoyens qui les premiers accomplissent cette transformation sont semblables à des hommes qui retombent dans l'enfance." Il est facile de reconnaître la vérité de cette parole à la faiblesse des arguments invoqués par ceux-là mêmes que le mal a atteints. Nous en retrouvons chaque jour la preuve dans les idées, les tendances, les ambitions de certain petit peuple qui aurait pu se flatter de porter l'auréole d'un martyr séculaire mais qui affiche avec un égal bonheur le reniement qu'il promène comme une tare parmi les nations fières de vivre. En effet, il n'est peut-être pas de phénomène plus étrange dans l'histoire que celui du peuple irlandais devenu le premier ouvrier, et le plus acharné, du pan-saxonisme dans le monde.

Nous laissons là cette réflexion dont le développement nous conduirait trop loin et nous porterait peut-être à dire des choses plutôt désagréables.

Mgr Corbett fait grand cas de certaines opérations financières qui ont permis aux Canadiens-français de sa ville d'avoir un jour une église à eux. Certes, ce que la paroisse de St-Colomban a fait pour les nôtres, dans cette circonstance, n'était pas autre chose qu'un acte d'élémentaire justice. Il n'y a pas tant de mérite, après tout, à payer aux gens une partie de ce qu'on leur doit. Les Canadiens-français de Cornwall n'ont-ils jamais rien contribué à la paroisse de St-Colomban ?

Et puisqu'on a l'air de les traiter comme s'ils étaient à charge

(1) "Ontario perd ses enfants parce que l'Anglais n'apprend pas le français et ne peut pas lutter avec son compatriote français."

Telle est la déclaration de M. R. S. Gourlay, instituteur de Toronto.

"Les Français de la province de Québec, vont inévitablement nous chasser de notre province, à moins que nous ne nous mettions sur un pied d'égalité avec eux en faisant apprendre le français à nos enfants."

"Les circonstances, ajoute M. Gourlay, nous ont placés, nous Anglais, dans le Dominion à côté d'une race d'une autre langue."

"Notre devoir est d'apprendre et de faire apprendre à nos enfants la langue française." (*L'Action Sociale*, 15 avril, 1910.)

aux trop heureux pasteurs qui les poussent au reniement de leur race, en attendant pire éventualité, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler qu'ils ne sont pas pour rien la majorité (14,225 sur 23,633 en 1901) de la population catholique de leur diocèse—au point de vue nombre et finance—cela s'entend, parce qu'au point de vue de l'influence, ils compte peu ou point du tout.

C'est un fait singulier que dans ce diocèse où les nôtres sont l'immense majorité des fidèles, ils se trouvent après vingt ans d'apostolat, sans un seul prêtre canadien-français, et absolument à la merci d'un élément qui n'a pas même réussi à se maintenir en nombre. Les catholiques de langue anglaise qui, dans les limites du diocèse d'Alexandria étaient 11,392 en 1881 n'y sont plus que 9,200 en 1901. Dans le même temps les Canadiens-français passaient de 8,377 à 14,223.

On a, certes, fort mauvaise grâce à se réclamer de vieilles amitiées liées dans nos collèges de la province de Québec quand on répond comme vient de le faire Mgr Corbett aux plaintes de catholiques traités en parias là où ils devraient être les maîtres. Et c'est très mal reconnaître les bons procédés dont on a pu jouir au milieu de nous que de nous déclarer juste le système par lequel on refuse à nos frères de Cornwall, d'Alexandria et d'ailleurs, là même où ils sont la majorité, le traitement qui est accordé aux irlandais catholiques dans le diocèse de Montréal, par exemple, où ils sont le neuvième des fidèles, ou encore à Québec, où ils n'en sont que le vingtième.

De ces amitiées-là nous en avons retrouvé des centaines, depuis nos années de collège, mais tellement méconnaissables que nous nous sommes demandés si, à certaines époques, nos collèges si français de la province de Québec n'ont pas été employés contre nous par les assimilateurs de toute catégorie.

J. L. K.-Laflamme.

Comme on nous voit en France

Enquête par M. J. A. Lefebvre.

Le 27 janvier, M. J. A. Lefebvre, de la REVUE, posait à un certain nombre de littérateurs français, académiciens, membres de l'Institut, économistes, députés, journalistes, membres de l'épiscopat, etc., la question suivante :

“ Il y a dans l'Amérique du Nord, tant au
“ Canada qu'aux Etats-Unis, 3,500,000 (ils
“ n'étaient que 63,000 en 1763) Canadiens-
“ Français. Voulez-vous, sur réception de
“ cette lettre, et comme première impression,
“ dire, en quelques lignes, à la REVUE FRANCO-
“ AMERICAINE, ce que vous connaissez et
“ pensez de cette France d'outre-mer ?”

Nous continuons donc, dans le présent numéro, la publication des réponses données à notre question. Nous publions les lettres dans l'ordre qu'elles sont arrivées ; nous les publions intégralement, même si quelques-unes d'entre elles n'entrent pas absolument dans les idées chères à la REVUE, quitte à faire plus tard les réserves qu'il faudra.

Les Réponses

Jules Lemaitre.

Hélas, je ne connais pas assez les Canadiens-Français pour vous faire une réponse qui ait quelque intérêt. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai la plus profonde sympathie pour ces Français restés intacts.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Comte Léonce de Larmandie.

J'ai toujours aimé et admiré la *France d'outre mer*, qui a si bien conservé—beaucoup mieux hélas ! que nous-mêmes—nos vieilles traditions de foi et d'honneur.

Avec mes sentiments les plus cordiaux et les plus distingués.

* * *

Alfred Espinas.—*Membre de l'Institut.*—*Professeur à la Faculté des Lettres.*

Est plein de sympathie pour le Canadien-français, mais croit que toute question politique canadienne relève ou de la colonie ou du gouvernement anglais : la France n'a rien à y voir.

* * *

L. Léger—*Membre de l'Institut.*

Normand d'origine par ma mère je garde une profonde sympathie à nos frères du Canada, j'ai été très heureux il y a quelques années de faire la connaissance de votre illustre compatriote Mgr Labelle.

Tous mes vœux pour les Français d'outre-mer.

* * *

Poincaré.

" Tout ce que je puis dire, c'est que j'ai un grand désir de voir."

Vous me demandez ce que je pense de nos frères français d'outre-mer.

Tout ce que j'en sais m'inspire le désir de les connaître davantage, malheureusement je les connais très mal. Je ne pourrais vous donner sur eux que des jugements de seconde main, absolument dépourvus d'originalité. Je louerais comme tout le monde la vitalité de la race, sa fécondité, son activité, sa fidélité à ses traditions. D'autres m'ont dit que cet attachement à la vieille religion qui entraînait tant d'avantages avait aussi des inconvénients ; que la vie intellectuelle était entravée par l'esprit ombrageux du clergé par la sévérité de l'Index. Mais de tout cela je ne sais rien, n'ayant rien vu et ayant seulement entendu dire ; tout ce que je puis dire, c'est que j'ai un grand désir de voir.

Gabriel Monod—*Membre de l'Institut.*

"J'espère que des relations économiques fortifieront par des intérêts communs l'union entre le Canada et la France."

J'éprouve comme tous les français, la plus vive sympathie pour la petite France Canadienne, qui sait si bien allier un pieux souvenir pour les traditions de la mère-patrie, avec le plus fidèle loyalisme pour la métropole anglaise. J'ai eu le privilège de connaître votre éminent homme d'état, M. Laurier, et votre prélat colonisateur, Mgr Labelle. J'ai été un des premiers souscripteurs à sa colonie du Lac Témiscamingue et j'avais nourri l'espoir que nos enfants ou petits-enfants pourraient un jour s'y trouver chez eux. Je me console aisément des déconvenues que cette entreprise a causées à des souscripteurs français en pensant que nous avons aidé à mettre en valeur un coin de votre admirable pays.

Je fais les vœux les plus ardents pour que les Canadiens-français, tout en conservant les fortes vertus familiales et l'austérité morale qu'ils doivent à leurs traditions et à leur foi, prennent une part de plus en plus grande au mouvement intellectuel et artistique du monde moderne; et qué, sans rien perdre de leur admiration pour les chefs-d'œuvre du XVIIIe siècle ils réunissent dans un même culte toutes les manifestations du génie de la France, et associent à l'étude de Racine et de Bossuet celle des novateurs du XVIe siècle, des philosophes du XVIIIe et des grands esprits et des grands écrivains du XIXe.

J'espère aussi que des relations économiques et commerciales de plus en plus actives fortifieront par des intérêts communs l'union entre le Canada et la France.

Agréé, Monsieur, l'expression de mes sentiments très sympathiques.

* * *

† **François, Ev. de Belley.**

Assurément les Français du Canada et des Etats-Unis méritent toutes nos sympathies et toute notre admiration, pour la fidélité avec laquelle ils gardent la langue, les traditions et la vieille foi de la mère-patrie; mais je connais trop peu cette "France d'outre-mer," et je suis trop pris par les devoirs de mon ministère pour songer à collaborer à votre REVUE.

Veillez agréer, avec tous mes regrets, l'hommage de mon religieux respect.

J. L. Pascal.

Je ne sais trop à quoi je dois l'honneur que vous me faites de me demander ce que je connais et je pense de la France d'outre-mer, sujet douloureux pour tout bon Français, comme trop d'autres motifs de regrets de notre histoire tourmentée.

Je n'ai fait que frôler le Canada en me rendant en Californie pour participer au jugement du concours de l'Université de Berkeley, et je n'ai eu que peu de relations avec de nos compatriotes d'au-delà de l'Atlantique ; mais que ma curiosité avait été émue pendant la traversée par le contact du représentant du Canada à l'Exposition de 1900, du Ministre des Travaux publics d'alors et de leurs femmes dont l'accent de terroir faisait vibrer en moi l'écho de nos vieilles provinces françaises !

J'ai en ce moment une petite cousine religieuse au Canada ; de temps en temps des échos d'art me viennent de Québec, de Montréal ; j'ai même dans mon atelier d'élèves, à Paris, un canadien, et, d'autre part, mes souvenirs d'enfance me rappellent les camarades de la Louisiane, venus en France, il y a quelque soixante ans, dont les familles pouvaient se souvenir du temps où le pays était français. Dans la même pension ils voisinaient avec des enfants de l'Île Maurice, ancienne colonie française, avec d'autres de ce qui nous reste de l'Inde française !

Ce sont là des hasards de la vie qui me rendent particulièrement sensible à ce qui vient de votre pays. J'y ajouterai le curieux souvenir de la rencontre à bord,—en rentrant en France—d'un personnage, d'ailleurs bon enfant, dont la conversation mêlait à une élocution du français le plus correct un accent britannique très prononcé. Je me permis de lui en demander l'explication et quel ne fut pas mon étonnement d'apprendre que sous des vêtements laïques mon aimable interlocuteur cachait un lorrain d'origine, curé d'une paroisse de Québec, je crois, depuis une trentaine d'année.

Ce bavardage exprime, Monsieur, l'intérêt que j'ai pris à votre REVUE y trouvant, sans trop m'en étonner, une reminiscence même de notre caractère national dans les querelles locales, dans l'influence d'un cléricisme dont nous avons perdu l'autorité, dans la bataille entre nous qui est peut être le symptôme de la vie et de la durée.

Veillez agréer, Monsieur, l'hommage de ma haute considération.

† **Stanislas, Ev. d'Orléans.**

Vous me demandez, Monsieur, ce que je pense de " la France d'outre-mer " et pour m'aider à fixer mes opinions, vous avez l'amabilité de me communiquer votre livraison du 1er février. Voici donc : après avoir parcouru le numéro, je pense que tout doit y être charmant, gens et bêtes, forêts et plaines de blé, neiges et verdure, civilisés et sauvages. Je pense que je voudrais bien voir tout cela de près, et que la grâce de Dieu aidant, je ne tarderai pas réellement à le voir.

Ah, j'allais oublier : je pense même que—quelquefois du moins—il fait moins froid là-bas que le commun ne se l'imagine.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à mes très dévoués sentiments.

* * *

Salomon Reinach.—*Membre de l'Institut.*

" Il y a là une réserve de santé, de force, de vertu, dont il est impossible de ne pas être touché."

Je n'ignore pas la littérature franco-canadienne, et la part que j'ai prise aux travaux de l'*Alliance-française* m'a depuis longtemps édifié sur l'activité intellectuelle, les aptitudes et les hautes qualités morales de cette France au-delà de l'océan. Il y a là une réserve de santé, de force, de vertu, dont il est impossible de ne pas être touché et qu'un Français doit apprécier avec une sympathie toute particulière.

Mais de même que le langage des Franco-canadiens est resté, par bien des traits, celui du siècle de Louis XIV, il me semble que la mentalité de nos concitoyens d'outre-mer n'a pas suivi, depuis le XVIIIe siècle, l'évolution de la pensée en France, évolution à la fois libérale et libératrice, que le monde admire, alors que souvent nous en médisons nous-mêmes.

Les auteurs préférés des Canadiens, en dehors des classiques, sont Châteaubriand, prosateur ; Lamartine, poète, c'est-à-dire des écrivains admirables sans doute, mais qui ont subi l'un et l'autre—dont l'un même a peut-être initié—la réaction du XIXe siècle contre son grand et glorieux prédécesseur. Voltaire est trop peu connu au Canada ; je crains que Michelet, Hugo, Quinet, Renan, Anatole France n'y trouvent que de rares lecteurs.

S'il m'est permis d'exprimer un vœu, ce sera donc celui-ci : que nos frères franco-canadiens, sans abdiquer le culte d'un passé qui est nôtre, s'avancent d'un pas plus hardi dans la voie féconde que les génies du XVIIIe et du XIXe siècle nous ont tracée.

Eugène d'Eichtal.—*de l'Institut.*

“ Il m'a semblé que sur certains points ils se laissent devancer.”

Vous voulez bien me demander ce que je connais et ce que je pense de 3,500,000 Canadiens-Français ou Américains restés malgré la conquête, fidèles à leurs traditions et à leur langue. Je ne connais d'eux que ce que j'en ai vu dans un très rapide voyage effectué il y a quelques années et qui m'a donné le vif désir d'un séjour plus prolongé et d'une étude plus approfondie. J'ai gardé une bonne impression de l'aspect vigoureux des représentants de la race, de tout ce qu'on m'a dit de leurs vertus et de leur activité. Il m'a semblé que sur certains points ils se laissaient devancer comme initiative industrielle et commerciale par les éléments anglo-saxons et qu'ils avaient sur ce terrain, soit par l'éducation, soit par l'association, des progrès à réaliser s'ils ne voulaient pas laisser l'influence prédominante passer dans d'autres mains : mais je ne voudrais pas aborder ces grandes questions sans une préparation suffisante et je me borne à offrir à votre REVUE et à mes compatriotes d'outre l'Atlantique mes vraies sympathies.

* * *

Henri Cordier.—*de l'Institut.*

“ Je ne puis être indifférent aux progrès de notre race dans le Nouveau Monde.”

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 31 janvier pour me demander ce que je pensais et connaissais de la “ France d'outre-mer.”

Je n'ai jamais visité le Canada, mais étant né à la Louisiane que je n'ai d'ailleurs pas revue depuis mon enfance, je ne puis être indifférent aux progrès et au développement de notre race dans le Nouveau-Monde et je ne puis qu'applaudir aux efforts de ceux qui font connaître à l'Europe ignorante l'histoire glorieuse de nos ancêtres.

* * *

Paul Sébillot—Directeur de la Revue des Traditions populaires, Ancien président de la Société d'Anthropologie, de Paris.

“ Il faudra mettre au concours—” *Les Bretons au Canada.*”

Compatriote de Jacques Cartier, puisque je suis né sur le bord de la mer, à 30 kilomètres de Saint-Malo, j'ai entendu parler dès mon enfance de votre pays. Il y a même non loin de Dinan un village qui s'appelle Canada.

Lorsque devenu homme j'ai lu l'histoire de France du XVIII^e siècle, j'ai déploré l'incurie de Louis XV, qui laissait la Nouvelle-

France sans autre secours qu'une poignée de héros. Plus tard je me suis mis à compiler les ouvrages sur le Canada, et alors j'ai admiré l'énergie calme avec laquelle vous, maintenez votre nationalité et votre langue, et aussi votre puissance de peuplement.

La société bretonne-normande, La Pomme, que j'ai eu le grand honneur de fonder et dont je suis président honoraire, a mis par deux fois au concours des sujets canadiens: Jacques-Cartier et les Normands au Canada, et j'y ai été pour quelque chose. Il faudra qu'on mette au concours les Bretons au Canada, ce qui serait aussi intéressant à étudier.

J'ai été en relation avec deux de vos compatriotes, M. Ernest Gagnon, qui m'envoya son précieux recueil des *Chansons populaires du Canada*, où j'ai retrouvé nombre de thèmes familiers au pays malouin. En 1900, lors du Congrès international des Traditions populaires, dont j'étais secrétaire général, M. Honoré Beaugrand est venu me voir et m'a apporté son livre sur la *Chasse galerie*. Nous avons causé longuement des Traditions populaires en Canada, et je suis persuadé que seule sa mort prématurée l'a empêché de s'en occuper activement. Je lui disais que j'étais persuadé que dans votre pays, si conservateur de ce qui vient de la mère-patrie, les anciens contes n'étaient pas oubliés, et qu'un explorateur diligent pourrait y retrouver les éléments d'un volume de contes populaires qui serait le digne pendant des *chansons* d'Ernest Gagnon. Les contes auraient d'autant plus d'intérêt qu'ils présenteraient vraisemblablement à peu près la forme qu'ils avaient lorsque au XVIIe et au XVIIIe siècle, ils sont venus de l'ancien pays. Jusqu'ici cet explorateur ne s'est pas trouvé, mais il est possible qu'en indiquant dans votre revue ce sujet d'enquête, vous suscitez des bonnes volontés. J'ai dans la *Revue des Traditions populaires* parlé à divers reprises (moins souvent que je l'aurais désiré) du Folk-lore canadien, et je serais très heureux de pouvoir signaler à mes lecteurs ce qui sera recueilli chez vous.

J'ai pensé, qu'ayant fait surtout porter les efforts d'une vie déjà longue sur les traditions populaires, je devais répondre à votre question dans le sens de ma spécialité.

* * *

Voir sous le titre—*L'abolition des droits féodaux en Canada*,'' la très intéressante réponse de M. Paul Viollet, membre de l'Institut (Paris, rue Cujas, 5).

Hygiène pratique

Ce que chacun doit savoir

L'hygiène est l'art d'éviter la maladie et de reculer l'époque de la vieillesse.

Nous diviserons en quelques chapitres courts et aussi clairs que possible les idées que chacun doit posséder, pour se mettre à l'abri des misères physiques qui menacent l'individu et sa race.

1.—*Conseils pour Chaque Jour*

Au lever, manger un fruit (orange, banane, figues) ou boire un grand verre d'eau. Ceci pour laver le sang qui s'est chargé de poisons pendant le sommeil.

Ouvrir le *lit* tout grand pour l'aérer; car la peau du dormeur secrète des poisons et des gaz toxiques.

Exécuter 5 minutes de *gymnastique* respiratoire et abdominale, si possible les fenêtres ouvertes et dans un costume aussi léger que possible. L'arrivée de l'air sur la peau stimule les fonctions. Les mouvements de gymnastique activent les fonctions et font éliminer rapidement par les reins, les poisons élaborés pendant la nuit.

La gymnastique abdominale consiste à faire des mouvements du tronc dans tous les sens (torsion, flexion, extension) afin de masser l'intestin et d'assurer son fonctionnement.

La gymnastique respiratoire consiste à faire de profondes respirations par le nez, en étendant les bras comme un nageur. De cette façon le renouvellement de l'oxygène s'opère rapidement dans tout le système circulatoire.

Après les exercices passer sur le corps un *torchon humide* puis s'essuyer, se frictionner jusqu'à ce que la peau soit sèche. C'est un bon moyen pour s'accoutumer au froid, et ne jamais s'enrhumer.

Procéder ensuite à la toilette suivant les règles que chacun connaît. Nous insistons sur le nettoyage des *dents* qui doit se faire dans tous les sens, à l'aide d'une brosse très dure, enduite de savon ou de pâte dentifrice. Ce brossage durera

une ou deux minutes, sera suivi d'un rinçage à l'eau tiède additionnée ou non d'alcool ou eau aromatique (au de Botot, etc.)

Petit déjeuner.—Ne pas déjeuner au lit, ni dans la chambre, immédiatement en sortant du lit. Il faut, en effet, pour que la digestion du premier repas se fasse, que l'estomac soit vide et que le système circulatoire soit débarrassé de ses poisons nocturnes. Attendre donc au moins une heure après le lever. Nous verrons plus loin en quoi consistera ce déjeuner.

Ménage.—Evacuer de suite les eaux ménagères. Aérer les chambres. Les fenêtres et les persiennes seront ouvertes, car l'air et la lumière doivent y pénétrer. Le soleil est le meilleur des agents antiseptiques; c'est lui qui purifie les draps de nos lits. Ne pas faire le lit immédiatement après le lever, pour que les draps et matelas aient le temps de laisser évaporer les sécrétions nocturnes. Le lit sera fait deux ou trois heures après le lever.

Les vêtements, les tapis, ne seront jamais brossés ni battus dans la maison, mais toujours dehors.

Avant les repas se laver les mains avec de l'eau chaude, du savon et une brosse. C'est par les mains que nous portons à la bouche tous les microbes, pendant le repas. C'est par les mains que nous ramassons les bacilles tuberculeux sur les boutons de portes ou les mains de nos amis poitrinaires. C'est la main qui ramasse toutes les épidémies. Celui qui se lave toujours les mains avant de manger évite la plupart des maladies infectieuses.

A table.—Mâcher très lentement. Une nourriture bien mâchée est à moitié digérée. Boire très peu et par petites gorgées; un demi-verre est suffisant l'été; il est préférable de ne pas boire l'hiver.

Entre les repas, il est permis de boire à discrétion. Cette boisson ne sera jamais un apéritif, de l'alcool, ni des liqueurs. Les boissons devront être saines et non fermentées; l'eau est la meilleure des boissons. On peut l'aromatiser de citron ou de sirop de fruits, ou bien la consommer sous forme de tisane, d'infusion, de thé léger. Le café sera pris en faible quantité; une petite tasse après le repas de midi.

Dans le cours de la journée, rechercher l'air, le soleil et le mouvement. Retenez que sur 24 heures vous devez travailler 8 heures, rester couché 8 heures et employer 8 heures pour le repos, la distraction et les repas. L'exercice au grand air est

le seul qui soit sain. Une grande heure de promenade en plein air est indispensable tous les jours. Plusieurs fois dans la journée faites de grandes inspirations lentes et profondes par le nez pour renouveler l'air des poumons. Respirez toujours par le nez, c'est le moyen d'éviter les affections et la tuberculose ; c'est le moyen d'avoir une poitrine large et solide. N'ayez point peur des courants d'air ; renouvelez l'air de vos appartements en ouvrant les fenêtres l'une en face de l'autre. Laissez pénétrer le soleil : c'est un aliment, un excitant et un désinfectant.

Les jours où vous travaillez beaucoup reposez-vous une demi-heure sur une chaise longue après le repas de midi.

Au coucher, procéder à une toilette complète : savonnage des mains, etc. ; brosser les dents, comme le matin ; brosser les cheveux. Ne porter qu'un seul vêtement de nuit ; ne pas coucher avec des camisoles portées pendant le jour. Dormir sur le côté droit ou sur le dos. Pas d'oreiller, un simple traversin. Dormir la fenêtre ouverte. Séjourner 8 heures au lit, ni plus, ni moins.

2.—Habitation.

De l'air.—Ouvrez les fenêtres le plus souvent possible ; le matin pendant le ménage, après les repas dans la pièce où on a mangé. Travaillez la fenêtre ouverte chaque fois que le temps le permet. Chauffez-vous peu. Pas de poêle à combustion lente, pas de calorifère à air chaud, pas de poêle rouge. N'acceptez que le feu de bois, ou le calorifère à vapeur, ou la cheminée à foyer ouvert.

Si vous *fumez*, ce qui ne vaut rien, que ce soit en plein air, jamais dans la maison ou dans un endroit clos (wagon). Si vous ne fumez pas, *ne tolérez pas la fumée des autres* qui vous nuit autant que fumer vous-mêmes.

Ayez une salle de *bains*. Elle est plus importante que le salon.

Maîtres de pension, prenez l'habitude des *écoles de plein air*, ce qui assurera la santé de vos élèves et *la vôtre*. L'école de plein air doit durer 6 mois de l'année. Une tente protège des intempéries.

De la lumière.—Pour recueillir le jour nécessaire les murs seront clairs, blancs si possible (peintures claires ou papier glacé et lavable), les fenêtres devront monter jusqu'au pla-

fond et être très larges ; pas de vitraux ; pas de rideaux. Jamais trop de lumière ne pénètre dans une pièce.

De la propreté.—Éviter tout ce qui est nid à poussière. Pas de tentures, pas de draperies, pas de tapis, pas de rideaux de lit. Parquets lessivables, linoléum collé, mosaïque, plancher couvert d'enduits imperméables.

Eloigner de suite les détritns du ménage. Ne jamais épousseter ni balayer pour ne pas soulever la poussière. Pas de plumeaux, se servir d'un linge. Pas de balai, se servir d'un aspirateur. Ne pas broser les chaussures dans la cuisine d'un aspirateur. Ne pas broser les chaussures dans la cuisine ou l'arrière-cuisine. Ce sont des porte-microbes. Après chaque maladie faire désinfecter l'appartement au formol par un homme du métier.

Pas d'animaux à domicile. Pas de chien (kyste du foie) ; pas d'oiseaux (diphthérie). Les écuries, le chenil seront loin de la maison.

3.—Soins du Corps

Yeux.—Faire examiner les yeux de tous les enfants et jeunes gens. Pour tout adulte dont la vue ne semble pas absolument normale, consulter l'occuliste et porter des verres correcteurs. Pour lire se tenir à 30 centimètres du livre. Rechercher les gros caractères. Lire en pleine lumière, mais cependant celle-ci ne doit pas être trop vive ; ne pas mettre le livre au soleil. A la lumière électrique ou au soleil porter des verres jaunes très pâles.

Dents.—Pour les conserver, rendre une visite annuelle au dentiste qui enlèvera le tartre, tarira les suppurations et arrêtera la carie au début. Savonner les gencives matin et soir à l'eau tiède et à la brosse très dure.

Cheveux.—Les cheveux doivent avoir de l'air et de la lumière ; donc pas de graisse et le moins de couvre-chef possible. Pas de pommade, enduit ou teinture.

Chez les femmes, ce qui cause la chute des cheveux, ce sont les chapeaux lourds, imperméables, en fourrures, soie ou feutre épais, ce sont les postiches et les peignes ; c'est surtout la mauvaise habitude d'avoir les cheveux arrangés et nattés toute la journée. Laver la tête une fois par semaine au savon ou au bois de Panama, bien rincer à l'eau de pluie. Choisir des chapeaux légers en crin ou en paille, à la rigueur en feutre, mais léger et souple.

Les hommes ont la mauvaise habitude de porter des calottes, des casquettes, des hauts-de-forme, des chapeaux noirs qui arrêtent l'air et la lumière. Pour conserver les cheveux ils doivent les porter courts, les brosser matin et soir, faire deux lavages savonneux par semaine, se couvrir la tête le moins possible. S'abstenir de calotte et de haut-de-forme.

Peau.—La peau est un organe des plus importants; c'est par là que pénètrent l'air, la lumière et que s'éliminent un grand nombre de poisons.

Faire des frictions sèches à la main, au lever et au coucher pendant une ou deux minutes; prendre un bain tiède savonneux une fois par semaine l'hiver, deux fois l'été. La meilleure heure pour le bain est à la fin de la journée, soit avant le dîner (6 heures), soit mieux encore avant de se coucher (9 heures) il faut alors faire un repas léger comme nous l'indiquons à propos de l'alimentation.

Recommandation doit être faite aux femmes de ne jamais user de poudre de riz, de fard, ni de cold-cream sur le visage. Elles éviteront les rides et l'acné par un massage de 3 à 5 minutes matin et soir.

Ne jamais porter d'ongles longs, car les microbes s'y cachent. Ils doivent être coupés ras surtout chez les enfants (ceux-ci portent leurs mains à la bouche).

4.—Vêtements

Du linge en contact avec la peau.—Jamais de flanelle ni de laine sur la peau. Ces tissus empêchent les téguments de fonctionner. La flanelle est un cataplasme malpropre. Ces camisoles seront remplacées par un simple gilet de lin à mailles lâches qui absorbe la sueur et laisse pénétrer l'air et la lumière. Si par les temps très froids il faut avoir recours aux tricots de laine, ceux-ci seront mis par dessus la chemise.

Les chemises seront toujours de toile épaisse, rigide, afin d'exciter la peau par le frottement. Les hommes porteront tous un caleçon de toile blanche. Les combinaisons en tissu de lin sont très bonnes.

Les hommes porteront des chaussettes de coton l'été et de laine l'hiver. Jamais de jarretières, même pour les femmes; celles-ci porteront des jarretelles. Leurs bas seront de couleur blanche ou écru.

Vêtements.—Ils seront toujours amples et larges pour laisser passer l'air et la lumière. En général, les personnes tristes, les gens âgés et presque tout le monde l'hiver portent des tissus foncés. C'est précisément quand on est triste, déprimé, âgé et c'est surtout l'hiver où il y a peu de soleil qu'on devrait porter des vêtements clairs afin de ne pas perdre l'influence de la faible lumière ambiante. La lumière solaire est en effet un tonique, un excitant et un reconstruisant. Les vêtements foncés l'empêchent de pénétrer dans nos tissus. Donc, chacun portera des *étoffes claires, même l'hiver*. Les femmes ne porteront jamais de jupes longues qui ramassent les microbes et les crachats, mais uniquement des jupes courtes, genre "trotteur". La robe dite "réforme" est une bonne innovation. Jamais de robe de velours, ni de soie qui arrêtent la lumière ou recueillent les poussières. Pendant l'été, porter le plus possible de costumes de toile blanche ou écru. Cette précaution est surtout à recommander aux enfants et aux femmes. Porter le deuil avec un brassard ou un crêpe.

Proscrire les chaussures étroites, les bouts pointus, les talons hauts et les bottines à élastique ou à bouton. Porter exclusivement des chaussures de toile ou de cuir jaune, larges, souples, à lacets, de forme américaine. Pendant l'été les enfants seront nu-pieds et porteront des sandales.

Les femmes ne porteront pas de corset. Comme simple tolérance, on pourra autoriser le corset genre Gaches, souple, très bas et fait sur mesure.

5.—*Aliments*

Choix des aliments.—Viande fraîche, poisson et œufs frais. Jamais de gibier faisandé. Pas de conserves de viande, ni de poissons, pas de pâtés de viande.

Comme charcuterie, l'hygiène n'autorise que le jambon ou le porc frais rôti et froid.

Légumes verts ou farineux, frais secs ou conservés.

Pâtes: nouilles, macaroni, vermicelle, tapioca, semoule. Céréales: blé, riz, orge, avoine, etc.

Fruits: Frais ou secs. Pommes, poires, raisin, dattes, figues, marrons, etc.

Pâtisserie: gâteaux secs. Pas de pâtes feuilletées, pas de brioches, pas de gâteaux d'amandes.

Pain.—La question du pain est d'une importance primordiale. Le pain blanc si cher à nos contemporains ne nourrit pas du tout. Il est juste bon pour les malades à l'estomac délicat. Pour obtenir du pain nourrissant il faut du pain de ferme, dit pain bis ; à son défaut le pain de ménage. Le meilleur pain est le pain complet qui est à la fois très nourrissant et déconstipant. Seuls les estomacs délicats ne peuvent le supporter. S'abstenir toujours de pain mollet, de croissants et de pain de seigle qui sont d'une digestion difficile.

Le pain de ferme et le pain complet seront mangés rassis. Le pain blanc, que nous déconseillons, pourra être mangé frais, mais non chaud, c'est-à-dire cuit depuis 6 à 8 heures.

Choix des boissons.—La meilleure boisson est l'eau de source, fraîchement tirée ou conservée en bouteilles. Si elle est suspecte, la faire bouillir ou plutôt en faire une tisane, une infusion de thé léger, camomille, etc.

Le vin naturel, le Bordeaux de bonne qualité, peut être consommé, pourvu qu'on ait un bon estomac, un bon foie et de bons reins. Il devra être autant que possible coupé d'eau aux $\frac{3}{4}$. La bière du pays tirée au tonneau est à recommander ; mais nous avons déjà dit qu'on devait boire très peu en mangeant. Les personnes qui s'abstiennent de boire en mangeant sont autorisées à prendre à la fin du repas une infusion chaude de camomille, de pommes ou de céréales. Les boissons devront se prendre dans l'intervalle des repas, sous forme de citronnade ou d'eau additionnée de sirop de fruits.

Pas de boissons gazeuses qui irritent l'estomac.

Préparation des aliments.—La cuisine sera toujours très simple ; les viandes seront grillées, rôties ou bouillies. Pas de sauce compliquées. Ajouter simplement du beurre frais. Pas d'épices. S'abstenir complètement de poivre, vinaigre, moutarde et consommer très peu de sel. La cuisine fade n'est qu'une affaire d'habitude. C'est la seule qui soit naturelle.

Laver les légumes à l'eau froide ; les faire cuire à petit feu dans leur jus, sans eau, dans une casserole hermétiquement close ou mieux dans une *marmite à la vapeur*.

Menu du Jour :

Matin.—Choisir entre les plats suivants : potage de céréales, panade, pain d'épice et beurre ; pain complet beurré.

Cacao léger, thé léger, lait caillé, miel, confitures, etc. *Toujours des fruits.*

Midi.—4 plats : 1. Viande ou poisson, ou œufs, ou pâtes ; 2. Légumes féculents ou verts ; 3. Entremets ou pudding, ou gâteaux secs ; 4. Fruits.

Soir.—Soupe maigre épaisse, légumes, fruits (si on se couche de 9 heures à 11 heures).

De temps en temps pour reposer l'estomac faire le soir un repas composé exclusivement de deux assiettées de soupe au lait, peu sucrée.

D'une façon générale, consomme actuellement beaucoup trop de substances azotées (viande, poisson, œufs, lait). Il faut en réduire l'emploi au strict nécessaire. Ne jamais consommer de viande, poisson ou œuf au repas du soir à moins qu'on ne se couche très tard, ce qui ne vaut rien pour la santé.

Les enfants ne consommeront jamais de viande ni de poisson avant l'âge de 6 ans. Ils en prendront ensuite très peu et au repas de midi seulement. Leur interdire les friandises, les sucreries et le chocolat qui sont aussi mauvais pour l'enfant que l'alcool pour l'adulte. Pour les récompenser on leur donnera du pain d'épice, des gâteaux secs, des confitures et des fruits. (1).

Dr Victor Pauchet

L'Éducateur Moderne, Paris, mars 1910.

(1)—Cet article est schématisé en un tableau mural à gros caractères : Vie hygiénique. (Paulin, éditeur, 21, rue Hautefeuille), on peut se le procurer par l'entremise de la Revue—prix, 15 cents.

L'abolition des droits féodaux en France et au Canada

Vous me faites l'honneur de me demander ce que je sais, ce que je pense de la France d'outre-mer. En m'occupant de l'histoire du droit français, j'ai, au contraire, senti très souvent le besoin d'interroger mes compatriotes du Canada ou leurs livres pour leur demander comment se pratique, comment s'interprète de nos jours au Canada tel principe de notre ancien droit conservé chez vous, car, dans ses origines, votre droit est notre droit, comme votre langue est la nôtre. Aujourd'hui encore, j'éprouve, à vrai dire, le besoin de vous questionner vous-même plus que je ne me sens apte à vous apprendre quoi que ce soit sur le Canada. Ce que je puis savoir vous le savez comme moi, mieux que moi.

Cependant, pour répondre à votre désir je répéterai ici en peu de mots une observation que j'ai faite ailleurs et qui pourrait être utilement méditée par nos Français: nous ne devrions jamais oublier qu'en bien des circonstances, placés en face des mêmes problèmes que nous, vous les avez résolus plus équitablement, plus sagement que nos frères d'Europe.

Si, par exemple, je compare l'abolition des droits féodaux en France et l'abolition des droits féodaux au Canada, je suis frappé de la brutalité et de l'iniquité des mesures qui furent adoptées chez nous, de la sagesse et de l'équité de ce qui fut fait chez vous. Nos législateurs ont proclamé des principes qui conduisent à des résultats invraisemblables. Ces résultats, je les rendrai sensibles par un exemple. Ce sera, si vous voulez, un de nos aïeux qui gérait ses terres en 1788. Il va nous conter sa mésaventure:

J'étais propriétaire, nous dira-t-il. J'ai voulu tirer parti de mon domaine par une cession à titre perpétuel et j'ai trouvé preneur. Nous nous sommes rendus, le preneur et moi, chez un notaire pour signer le contrat. Ces honnête tabellion, très avisé, avait préparé un acte par lequel il me réservait le domaine direct ou la directe, le preneur me devant un cens annuel de 1.000 livres.

J'avais un voisin, qui, lui aussi, voulait tirer parti de ses terres par une cession à titre perpétuel comme moi, il trouva preneur, et se rendit comme moi chez un notaire pour signer le contrat; l'acte préparé par cet officier public ne parlait cette fois ni de directe ni de domaine direct; enfin le preneur se reconnaissait débiteur d'une rente perpétuelle de 1,000 livres; il n'était pas question de cens. J'expliquai à mon voisin qui croyait avoir fait une opération parfaitement identique à la mienne que mon notaire avait employé les expressions qui soulignaient mieux mes droits et, en théories du moins, les fortifiaient puisque je conservais la directe, la directe seigneuriale.

89 arriva. Des séries de droits dits féodaux furent abolies dans la nuit du 4 août. Les mesures révolutionnaires se succédèrent rapidement. La France entière fut bientôt bouleversée. Les biens de l'Eglise mis à la disposition de la nation; la fameuse constitution civile décrétée et organisée; la république proclamée; le malheureux roi guillotiné. Mon voisin continuait à toucher régulièrement les arrérages de sa rente, et moi mon cens. Rien n'était changé à notre situation.

Mais voici que tout-à-coup, le 17 juillet 1793, la convention supprima purement et simplement toutes les redevances féodales, ne conservant que les rentes purement foncières et non féodales.

J'allai aux informations; je consultai. Nul doute! J'étais ruiné. Les précautions prises par mon notaire se retournaient contre moi. Les mots *direct* et *cens* qui soulignaient mes droits en 1788 causaient ma perte en 1793; tout mon droit était féodal et radicalement anéanti. Quant à mon voisin il continuait à toucher sa rente, tout simplement déclarée rachetable.

Tel est le résultat invraisemblable qu'a donné chez nous l'horreur folle de tout ce qui paraissait rappeler la féodalité. On ne tarda pas, il est vrai, à toucher du doigt l'erreur commise. Mais la loi promulguée en 1793 ne fut pour la France entière ni abrogée ni modifiée. On se contenta de quelques retouches au regard de telle ou telle province où l'inique absurdité du système lésait un plus grand nombre d'intéressés. Le reste de la France resta soumis et est soumis aujourd'hui encore à cette législation. J'ai connaissance d'un contrat du XVIIIe siècle qui a été très honnêtement exécuté jusqu'au commencement du XXe siècle. A cette date, le débiteur qui, sans doute, s'était frotté, plus que ses auteurs, aux lois françaises, s'avisa du caractère féodal de sa dette et cessa de payer. Le

créancier consulta: son cas était si évidemment mauvais qu'il ne tenta même pas une action en justice. Son procès était perdu d'avance.

Cette étonnante législation ne fut pas introduit par Napoléon dans tous les pays conquis par ses armes. Lors de l'abolition de la féodalité dans les départements des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du-Weser et de l'Ems supérieur, il déclara simplement rachetables " Tous les droits féodaux ou censuels utiles qui sont le prix et la condition d'une concession primitive du fonds." Principe inverse de celui qu'avait follement posé la convention. Ce principe du rachat a été généralement admis dans les pays qui, au cours du XIXe siècle, ont pacifiquement aboli la féodalité. C'est ce que très pratiquement vous avez fait vous-même au Canada par la délibération du 26 juin 1850, suivie de l'" acte seigneurial " de 1854. La délibération de 1850 qui a inspiré l'" acte seigneurial " posait ce principe: La commutation de tenure féodale en tenure libre " ne peut avoir lieu qu'au moyen d'une indemnité suffisante " en faveur de tous ceux dont les justes droits seront lésés en " l'effectuant." Rien de plus simple. Rien de plus correct. Comparer la législation canadienne de 1850-1854 à la loi française du 17 juillet 1793, c'est comparer le juste à l'injuste, le droit à l'iniquité.

Si vous avez mieux résolu que nous l'épineux problème de la suppression des droits féodaux, vous nous avez aussi fait la leçon et vous continuez à nous la faire en ce qui concerne la législation des enfants naturels: il vous a suffi pour être plus humains d'être moins novateurs.

Mais ces dissertations arides m'entraîneraient un peu loin. Je crains d'être indiscret en abusant ainsi de votre gracieuse hospitalité. A travers l'océan je serre cordialement la main à mes sages compatriotes de la Nouvelle-France.

Paul Viollet,

Membre de l'Institut.

PARIS, rue Cujas, 5.

Les Deux Voyages

Je marchais au bord de la grande route, le long du fossé, tout seul. Je revenais de loin, des pays où la lumière est si puissante et si pénétrante qu'elle va jusqu'au cœur, et l'ouvre, et l'épanouit, comme une graine sur laquelle, hélas ! beaucoup de terre est tombée. Je revenais de loin : j'avais dans les yeux de la lumière de pierres précieuses, et je songeais à des villes couleur d'améthyste, dans le rayon allongé du soir ; à d'autres blanches, fleuries de minarets, pareilles à des chrysanthèmes parmi la verdure des oasis ; j'avais encore le reflet des montagnes de marbre, depuis si longtemps chauffées par le soleil, que leur beauté ressemble à celle des flammes qui s'allument ou qui meurent. Frissonnement de l'âme qui se souvient ; visions dont la surprise est encore en nous quand les choses ont disparu ; heures de moisson rapide, d'où la fatigue s'est retirée, pour ne laisser vivante que la joie des javelles debout, heures que le retour a rendues légères, reliques des voyages finis, comme je vous emportais avec moi, et comme je vous aimais, tandis que je reprenais cette route familière, dans nos campagnes de France, sous le ciel gris et triste !

C'était un pauvre jour sans éclat, où la brume diminuait l'horizon ; où les dernières feuilles n'osaient remuer, se sentant fragiles et près de tomber ; où même les blés nouveaux, qui lèvent en novembre pour qu'il n'y ait pas de saison sans promesses, avaient l'air d'herbes inutiles, flétries et emmêlées sur les sillons. Je suivais le chemin qui avait de l'ombre lorsque je suis parti, et qui n'a plus que des flaques d'eau en son milieu, une étroite bande de terre molle et battue aux bords des fossés, et des souches dont l'écorce moisit du côté de l'ouest, et des buissons de ronces avec des trouées lamentables, corbeilles vides, places désertes où montaient autrefois les pervenches. Malgré moi, le regret de ce qui avait été m'envahissait, la pensée de ce qui avait fleuri, verdi, chanté dans la plaine où je marchais. Et comme je n'avais pas assisté aux lentes destructions de l'automne, qui habitue nos yeux à cette tristesse de tout, comme il n'y avait pas eu de temps, me semblait-il, entre la pleine beauté des choses et leur mort,

j'éprouvais une souffrance plus vive à les retrouver ainsi. Quelles mornes étendues ! A mesure que j'avancais, les fermes devenaient plus rares, les champs plus sauvages. Quand j'eus tourné, après la croix de pierre où les jeunes filles, au mois de mai, suspendent des guirlandes de houx maintenant fanées et rousses, tous ces guérets ou ces jachères étroitement emprisonnées entre deux haies, toutes ces bandes de terre qui s'évanouissaient dans le brouillard, et tout le ciel au-dessus, rayé par les branches nues des chênes, me firent prendre en pitié les quelques hommes que je devinais, ça et là, mêlés à l'ombre, silhouettes penchées, imprécises, et d'où ne venait plus jusqu'à moi l'éclair joyeux des bêches ou des serpes qui s'abattent.

“ Ils ne voyagent pas, me disais-je ; ils ignorent et continueront d'ignorer la variété du monde, et combien il est doux, par les sombres jours d'hiver, d'évoquer les paysages lointains, et de jeter son âme à travers les routes, les collines, les villes qui n'ont jamais froid, et dont la beauté, faite de lumière, change à peine avec les saisons. Ils demeurent ; ils ont moins de songe que nous ; je le plains.”

Et ainsi j'arrivai devant le mur ancien et tout rembourré de mousse qui enclôt le jardin et l'habitation de mon ami. Il file à gauche, il file à droite. Au milieu, il y a une petite porte qu'on trouve ouverte tout l'été. Elle est fermée. Derrière, des ormeaux aux cimes vallonnées, nids de pinsons et de rossignols au temps des feuilles, et où, maintenant, une grive de passage siffle une chanson toujours pareille et pareille à celle du vent. Je n'entends plus les voix d'enfants, qui sautent par-dessus les murs et qui disent bonjour dès que la sonnette remue. Non, je n'entends que le pas du jardinier-garde qui monte vers la porte d'entrée, les sabots qui écrasent la sable mouillé. L'homme a l'air stupéfait de me voir. Est-ce que les bourgeois traversent la campagne, en hiver ? Est-ce que les maisons, les châteaux, les parcs et les moindres enclos comme celui-ci n'ont pas leur long sommeil, que personne ne trouble ?

—C'est moi, Jean ! Je reviens de voyage ; je me promène ; avez-vous des nouvelles des maîtres ?

Il secoue sa grosse tête, et j'observe, sur ses lèvres, le pli d'étonnement des gens du peuple auxquels on pose des questions insolites.

—Monsieur sait bien que ça n'écrît pas souvent. Faudrait des malheurs, et il y en a point, Dieu merci !

— Alors, vous n'avez rien à m'apprendre ?

— Non, monsieur, il n'y a chez nous que ma bonne femme et moi.

Dans ses yeux, demi-clos par l'habitude de regarder la terre qu'il travaille, j'aperçois cependant une pensée qui monte en hésitant, comme une bulle détachée du fond de l'eau.

— Toute la nouveauté, dit-il, et elle n'est pas grande, c'est que la fille de la ferme s'est mariée.

— Jeanne-Marie ? La vaillante fille qui enlève, au bout de sa fourche, deux gerbes de froment non battu ? La brune ? L'ainée des cinq ?

— Elle-même. Une pauvre noce, vous comprenez. J'en étais. Nous n'étions pas seulement quatre-vingt-dix à table. Autant dire que ça n'était pas une noce. Mais, pour vaillante, en effet, on ne trouverait pas beaucoup de jeunesses comme Jeanne-Marie. Ca s'est passé hier. Heureusement qu'elle ne s'en va pas loin.

— Où donc ?

— A la Tuilaie d'en bas, proche le bois qui est de chez nous.

Je continuai de descendre vers la Tuilaie d'en bas, par le chemin devenu un marécage. Les talus se haussèrent à droite et à gauche, et je marchai à demi caché, la tête à la hauteur des sillons qui, de chaque côté, s'en allaient droit et se perdaient dans les brumes.

Mariée, hier, Jeanne-Marie ! Je songeais à elle, et, dans le désert des champs rapetissés et mouillés par le brouillard, je regardais si je ne la verrais pas.

Car j'étais tout près de la Tuilaie d'en bas. Et voici que, à l'extrémité d'une jachère, derrière le rideau de vapeurs molles où le vent faisait des trouées, j'aperçus des formes qui se mouvaient. Elles s'approchèrent peu à peu, et l'ombre qui les grandissait s'effaça de leurs contours. C'étaient deux chevaux attelés en flèche. Une femme marchait à leur gauche et tenait un fouet, dont la mèche traînait à terre. Elle s'avancait le visage levé vers le chemin où je m'étais abrité, toute calme, et lente, et muette, et sa jeunesse ne se devinait qu'au balancement de sa taille, rythmé comme le pas des chevaux. Deux fois elle se retourna, sans s'arrêter, et ses yeux n'allèrent pas loin. En arrière, au ras de ses jupes courtes, un bourrelet de mottes s'enflait sous la poussée d'un soc invisible, jetait un peu de fumée, et s'éroulait sur les guérets déjà froids.

Quant l'attelage fut tout près et tourna le long de la haie, un homme se redressa, enlevant, au pli de ses deux coudes,

les deux bras de la charrue qu'il remit en bonne place. Il avait une mauvaise veste noire, des épaules d'hercule et, dans le regard, la fierté de ses vingt-cinq ans heureux. Il considéra, satisfait, les raies brunes qui coupaient la jachère entamée. Et je vis pourtant que les sillons n'étaient pas droits.

— Quelle heure est-il bien, Marie ? demanda-t-il.

Elle sourit pour lui répondre :

— Il est trois heures, au soleil.

— Tant mieux, reprit l'homme. Nous avons le temps. Le travail ne me dure pas, aujourd'hui.

Il ajouta, en se courbant de nouveau :

— Ca va bien. Range un peu la jument de la tête, Marie. Ils s'éloignèrent.

J'entendis l'éclatement sourd des herbes et des pierres sous le fer de la charrue. La brume, entre eux et moi, par degrés s'épaissit. L'étendue maternelle les prit sous son voile blanc.

Lentement, utilement, l'âme plus croyante en la vie que tous les chercheurs d'aventure, ces pauvres, le long des sillons, faisaient leur voyage de noces.

René Bazin

de l'Académie Française.

Revue des faits et des œuvres

M. Roosevelt en Europe

Les journaux sont pleins des comptes-rendus du passage triomphal de l'ex-président Roosevelt dans les vieilles capitales européennes. A Paris, le grand américain a donné une conférence qui a été diversement appréciée par la presse française. Nous y relevons certains passages d'une vigueur exceptionnelle et où l'orateur manie le "big stick" avec une énergie qui a du créer un certain malaise parmi les plus empressés à l'applaudir et le flatter. Qu'on en juge plutôt par les paragraphes suivants :

" Ce n'est pas la critique qui compte ; ce n'est point l'homme qui fait voir comment peut trébucher le fort, ou en quel sens l'homme d'action aurait pu mieux faire. Le mérite appartient à celui qui descend dans l'arène, dont la face est tachée de poussière, de sueur et de sang.

" Je rends hommage à l'intelligence, mais je sais que j'aurai l'assentiment de tous ceux qui sont ici présents, si j'ajoute que les qualités et les vertus ordinaires sont d'une plus haute importance.

" Ensuite, le citoyen utile doit être à la fois un homme fort et un homme brave ; c'est-à-dire qu'il doit pouvoir combattre, servir son pays comme soldat si besoin est. Il y a des philosophes bien intentionnés qui déclament contre l'iniquité de la guerre. Ils n'ont raison que s'ils parlent uniquement de son iniquité. LA GUERRE INJUSTE EST UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ. MAIS CE N'EST UN CRIME QUE PARCE QU'ELLE EST INJUSTE ET NON PARCE QUE C'EST UNE GUERRE. LE CHOIX DOIT TOUJOURS ÊTRE EN FAVEUR DE LA JUSTICE, QUE L'ALTERNATIVE SOIT LA PAIX OU LA GUERRE. La question n'est pas : Est-ce la paix ou la guerre ? — c'est plutôt : LE DROIT DOIT-IL PRÉVALOIR ? Les grandes lois de la justice doivent-elles être respectées ? — Et la réponse d'un peuple fort et viril doit être : OUI, A TOUT PRIX.

" Enfin, plus important encore que la puissance du travail, que le pouvoir de combattre, est de se souvenir que LE PLUS GRAND BONHEUR D'UNE NATION CONSISTE A AVOIR DES HÉRITIERS DE SON SOL. A l'époque biblique c'était le plus grand des biens et c'est encore aujourd'hui le suprême bienfait. LA PLUS GRANDE DES MALÉDICTIONS EST LA STÉRILITÉ VOLONTAIRE. Dans toute civilisation, L'ESSENTIEL EST QUE L'HOMME ET LA FEMME SOIENT PÈRE ET MÈRE D'ENFANTS SAINS, AFIN QUE LA RACE SE PERPÉTUE ET NE DÉCROISSE PAS.

" S'il n'en est pas ainsi ; si, par la faute de la société, il n'y a pas un accroissement de la race, c'est un grand malheur. S'IL Y A EN CE SENS FAUTE VOLONTAIRE ET RAISONNÉE, CE N'EST PLUS UN MALHEUR, C'EST UN CRIME D'ÉGOÏSME, UN REcul DEVANT LA PEINE, L'EFFORT ET LE RISQUE, QUE LA NATURE FINIRA PAR PUNIR PLUS DUREMENT QU'AUcun CRIME.

“ En résumé, le citoyen d'une république doit comprendre qu'il lui faut deux sortes de qualités et que, pour être efficaces, les unes sont inséparables des autres. Il doit avoir ces qualités qui le rendent capable d'agir et celles qui dirigent ses actes suivant les voies qui conduisent au bien public. Il est inutile s'il n'agit pas. IL N'Y A RIEN A FAIRE DE CE TYPE DE CITOYEN DONT ON PEUT DIRE QU'IL EST INOFFENSIF. DANS UNE VIE ACTIVE, L'HOMME QUE SA FAIBLESSE GARDE DES GRANDES PASSIONS EST ÉGALEMENT INCAPABLE DE ROBUSTES VERTUS.

“ Le bon citoyen demandera la liberté pour lui-même et, par fierté, il veillera à ce que les autres reçoivent la même part de liberté qu'il réclame pour lui-même. Le criterium du réel amour de la liberté pour un pays se trouve dans la manière dont les minorités sont traitées dans ce pays. NON SEULEMENT IL FAUT UNE LIBERTÉ COMPLÈTE EN MATIÈRE DE RELIGION ET D'OPINION, MAIS ENCORE IL FAUT A CHAQUE HOMME LA LIBERTÉ COMPLÈTE DE DIRIGER SA VIE COMME IL LUI PLAÎT, SOUS LA SEULE CONDITION QU'IL NE CAUSERA PAS DE TORT A SON PROCHAIN. ”

Le progrès de Québec.

A Québec tout le monde est d'accord sur un point : C'est que la ville, malgré des avantages naturels garantis par un des plus beaux ports du monde ne participe pas comme elle devrait à l'élan de prospérité et de progrès qui pousse le reste du pays.

Certains s'en inquiètent et cherchent les moyens d'attirer chez nous les grandes brises qui gonflent si admirablement la voile toujours tendue de villes moins bien situées que la nôtre. Nos organisations civiques, Commission du Havre, Chambre de Commerce, Conseil Municipal, semblent impuissants à remédier au mal. Et il y a longtemps que cela est ainsi et nous connaissons nombre de marchands qui, en entendant les magnifiques résolutions prises et les accents parfois énergiques de certaines paroles, se contentent de lever les épaules et d'attendre le jour ou il leur sera démontré, une fois de plus, que tout ce beau tapage a encore pour seul résultat de donner à ceux qui le font l'illusion de faire quelque chose.

Pour plusieurs, le salut ne peut venir que des gouvernements. Et c'est bien aussi parce que cette opinion est la plus répandue qu'il se fait si peu de chose et que l'initiative, seule gage de succès pour les villes comme pour les individus, est morte chez nous. On attendra longtemps si on attend pour développer Québec que nos gouvernements s'en mêlent. Ils n'ont d'intérêt que juste ce qu'il faut pour veiller à la conservation de nos votes.—Aussi aurions-nous tort de les importer inutilement tant que nous n'aurons pas pris la ferme résolution d'appuyer de notre suffrage, le jour d'une élection, les demandes que nous leur aurons adressées dans les banquets officiels.

La question des terminus du chemin de fer Transcontinental occupe, en ce moment, l'attention. C'est un sujet qui a été fort discuté lors des dernières élections municipales, sans que pour cela personne ne se soit compromis au sujet de leur site où de leur coût. Il semble encore que l'opinion prédominante des gens au pouvoir favorise l'établissement d'une gare centrale sur les quais, au pied de la terrasse Frontenac. C'est une opinion qui a des adversaires acharnés et qui motivent leur opposition de raisons beaucoup plus faciles à méconnaître qu'à refuter. Il serait toujours facile, dans tous les cas, de faire trancher la question par les citoyens eux-mêmes dans un plébiscite.

D'autre part, cette question du site de la future gare centrale, même si elle était réglée selon le désir des partisans du marché Champlain, laisserait encore un vaste champ à la discussion sur l'opportunité elle-même de faire passer de lourds convois de chemins de fer au pied d'une falaise qui ne demande qu'à se désagréger et qui, sous l'action climaterique, nous a déjà donné d'historiques catastrophes. On a fait des reproches amers sur leur imprévoyance à ceux que l'on a tenus responsables de l'écroulement du pont de Québec, une catastrophe qui nous a coûté de précieux millions et des vies canadiennes plus précieuses encore.

A-t-on songé à la possibilité d'un éboulis du Cap poussant au fleuve ou engloutissant comme autrefois les malheureux de la rue Champlain, des trains complets de voyageurs ? Ce serait bien autrement grave que d'enfumer notre terrasse pour le plaisir de faire faire de l'argent à quelques fins et âpres spéculateurs !

Mais le progrès de Québec tient à autre chose que le site d'une gare de chemin de fer. Il tient au développement systématique et constant de ses avantages naturels. Nos commissions civiques elles-mêmes sont inactives ou impuissantes parce qu'elles souffrent, comme tout le reste de notre population, de l'apathie morbide engendrée par vingt-cinq années d'une politique de petits intérêts et d'étroites rivalités.

Il serait intéressant de dresser la liste de tous les programmes flamboyants—et souvent pratiques—qui ont été soumis aux électeurs de Québec depuis 10 ans et qui sont invariablement tombés dans l'oubli. C'est de tous les principes foulés aux pieds que les grandes organisations dites d'utilité publique, et qui ne sont que des "syndicats d'abus public", se font

une moelleuse litière; c'est quand personne ne veille au grain, ou que tout le monde se paie de mots, qu'elles réussissent à s'emparer des pouvoirs qui leur permettent de mesurer aux citoyens la chaleur et la lumière.

Quand on s'éveille ou que l'on crie il est presque toujours trop tard. Et l'on finit quelquefois par prendre pour du progrès véritable les efforts faits par une génération active et droite pour se relever des ruines accumulées par plusieurs années d'imprévoyance.

Le progrès de Québec n'attend pour se développer que le jour où les citoyens auront l'énergie de forcer les politiciens à remplir leurs promesses.

En l'honneur de Racine

La *Société des RACINIENS* vient de se constituer, dans le but de "commémorer le grand poète, entretenir le culte de cette belle figure littéraire et propager le goût de son œuvre, pour la plus grande gloire des Lettres Françaises."

"Il nous a semblé, dit l'appel du Comité, que Racine méritait des hommages que la France et Paris, oublieux ou ingrats, ne lui ont point rendus. C'est dans cette pensée de justice, pour une gloire qui ne peut pas périr, que nous avons pris l'initiative de l'union des admirateurs de Racine, dont le groupement pourra être fécond en résultats heureux."

Le but de la Société est louable, on le voit, et le programme d'action qu'elle s'est tracé est considérable :

Erection d'un monument à Paris, représentations, tournées et musique raciniennes, conférences, bibliographie, iconographie, bibliothèque et catalogue, excursions, propagande à l'étranger, etc. . . .

De nombreux adhérents sont venus, dès le premier jour, s'inscrire à la *Société des RACINIENS* et ce mouvement va s'accroître rapidement et deviendra sans nul doute national, car le nom de Jean Racine n'a rien perdu de son auréole et est demeuré très populaire. Pour permettre à tous ses admirateurs de s'associer à ce mouvement, la cotisation annuelle a été fixée à trois francs. La Société a son siège : Hôtel des Sociétés Littéraires et Artistiques, à Paris, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Le Comité a été constitué comme suit : *Président d'honneur* : M. Léon Dierx, M. Jean Richepin, de l'Académie Française ; *Président* : M. Jean Aicard, de l'Académie Fran-

çaise ; *Vice-présidents* : Mme Sarah Bernhardt ; MM. Pierre Barbier ; Alphonse Bévylle ; *Secrétaire-trésorier* : M. Robert Lestrangé ; *Bibliothécaire-archiviste* : M. Stéphane Arnoulin ; Mme Adeline Dudlay, de la Comédie-Française ; MM. A. Belval-Delahaye, N. M. Bernardin, Xavier de Carvalho, Ernest Chebroux, Auguste Dorchain, Maurice du Bos, Florian-Parmentier, Olivier de Gourcuff, Jérôme Monti, Raqueni, Louis-Xavier de Ricard, Auguste Saillard, Jules Troubat.

Délégué du comité : M. Alphonse Bévylle.

Parmi les membres du Comité de patronage, nous trouvons les noms de MM. Camille Saint-Saëns, de l'Institut ; Mounet-Sully et Silvain, de la Comédie-Française ; Camille Le Senne, président honoraire de l'Association de la Critique dramatique, vice-président honoraire de la Société des Gens de Lettres, G. Hanotaux, anc. Ministre.

Nous applaudissons à l'initiative prise par les Raciniens et nous leur souhaitons tout le succès que mérite leur entreprise pour la plus grande gloire des Lettres Françaises.

A propos de français.

Pour avoir fait observer aux messieurs de la " Commission de Conservation " (1) d'Ottawa, que le français de leur littérature laissait à désirer, nous avons reçu d'un M. James White la réponse victorieuse que voici : " Je constate que vous n'approuvez pas le français employé dans ces notes, et le regrette d'autant plus qu'elles ont été écrites par un membre de notre personnel, un français, né en France et ayant passé de longues années dans la province de Québec. " Cela veut dire, dans l'esprit de M. White, que nous sommes des sauvages parceque nous sommes nés dans la Province de Québec et que nous n'entendons rien au " parisian french ". Le lieu de naissance d'un traducteur n'est pas, que nous sachions, une très forte preuve de sa compétence. Mais voici plutôt le passage qui nous a tout particulièrement frappé dans la littérature distribuée par le Bureau de M. Sifton :

" ILS RÉALISENT CE QUI EN EST.—Les Etats-Unis sont en train de se réveiller à la situation en constant que le Canada est tout à fait à la hauteur quand il s'agit de conserver ses ressources naturelles pour l'usage de son propre peuple. Il fut un temps où, d'après l'opinion populaire aux Etats-Unis, on se figurait que " Baptiste Canayen " n'était qu'un bûcher de bois et un tireur d'eau pour l'Oncle Sam. Mais certaines opi-

(1) Bureau fédéral chargé d'organiser un système de protection pour les ressources naturelles du pays.

nions de nature contraire qui sont exprimées maintenant dans la presse américaine font voir que cette idée qu'on avait du Canada est en train de disparaître rapidement. Voici un exemple tiré des colonnes éditoriales du AMERICAN FORESTRY JOURNAL : ”

Si ce n'est pas là une stupide traduction d'un anglais médiocre, nous n'y connaissons plus rien ; peu importe que le traducteur soit né à Paris, à Bruxelles ou à Singapour.

Et il n'y a pour battre cela que les inscriptions suivantes étalées dans les chassis de la Quebec Railway, Light, Power and “ everything in sight ” rue St Jean. Lisez-moi ça :

Stove Water Heaters Gas Grates.
Poeles à eau chaude et Grille à Gaz.

Gas appliances for every purpose.
Appareils à Gaz posé pour tous les goûts.

Sold on easy terms.
Conditions facile de vendre.

Low in operating cost.
Peu couteux dans l'emploi.

High in efficiency.
Elevé en efficacité.

Et on nous dit que la Société du Parler français a des représentants ou de zélés protecteurs dans le Bureau de ce “ trust ” du gaz, de l'électricité et des barbarismes qui se fiche de la grammaire comme des citoyens ! C'est l'invasion des barbares. Pourtant il ne faudrait peut-être pas protester trop fort, parce que nous allons entendre quelque repu nous crier que nous nous attaquons à des gens qui ont des millions et nous en apportent. Lanternes chinoises que tous ces millions promis ! Il se trouve toujours quelqu'un pour souffler à temps la chandelle—quand il ne la met pas dans sa poche—et nous restons invariablement avec un peu de papier peinturluré.

Le million nous fascine. Le trust le sait et ne se gêne plus. Il nous rappelle un peu—beaucoup même—certain personnage de je ne sais plus quelle pièce américaine, un certain Hoggenger, ridicule et sot, qui répétait à tout propos : I'm fool, but I'm rich ! ”

A ce compte-là que voulez-vous faire contre le trust québécois ou la Commission de Conservation ? Avis à ceux qui ont du temps et de la patience.

En attendant, il s'agirait de savoir si les Canadien-français ont assez d'influence dans le “ Merger ” pour faire engager un élève de cinquième et lui confier la tâche de rédiger quel-

ques lignes de réclame dans un français correct. Nous ne demandons pas beaucoup—pas un personnage digne d'être député, conseiller législatif, ou Chevalier de Colomb, mais un tout petit bonhomme qui a appris quelques règles d'une tout petite grammaire.

Un tri-centenaire en pays Micmac (1610-1910).

Nous recevons un programme très intéressant d'une fête qui aura lieu le 24 juin à Ste-Anne de Ristigouche. Il s'agit du troisième centenaire de la conversion à la foi catholique de la tribu des sauvages Micmacs. La fête organisée par les RR. Pères Capucins, Missionnaires à Ste-Anne de Ristigouche a reçu l'approbation de Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de Rimouski. Nous empruntons au manifeste lancé par le Comité d'organisation les détails suivants :

“ Le 24 juin de l'année 1910 ramènera une date mémorable dans l'histoire religieuse de l'une des plus intéressantes tribus Sauvages de l'Amérique Septentrionale. Il y aura trois cents ans, en effet, que vingt un représentants de la tribu des Micmacs, le chef Membertou en tête, reçurent, à Port Royal, la grâce du baptême des mains de Monsieur Jessé Fléché, prêtre français du diocèse de Langres, le 24 juin 1610.

“ Plusieurs autres cérémonies analogues eurent lieu dans le cours de l'année et ces conversions elles-mêmes furent bientôt suivies de celle de la tribu entière, qui depuis lors, a fait preuve d'une fermeté singulière dans sa foi.

“ La tribu des Micmacs fait partie de la grande familles des Algonquins qui occupait jadis la moitié de l'Amérique du Nord à l'est du Mississipi et ne comptait pas moins de 90,000 Sauvages.

“ Les Micmacs sont aujourd'hui encore au nombre de 4,000. Distribués dans cinquante réserves, ils sont répartis dans la vaste étendue de territoire formée par la péninsule de Gaspé, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince Edouard. La pêche à la morue en a même attiré un certain nombre jusque dans l'île de Terre-neuve.

“ C'est autour du Sanctuaire de Ste-Anne de Ristigouche, Co. de Bonaventure, P. Q. que se trouve groupée la plus importante de ces réserves, au nombre de 120 familles Sauvages, formant une population totale de 510 âmes environ.

“ Tandis que le mélange avec les Blancs, les guerres et le terrible fléau de “ l'eau de feu ” ont entraîné peu à peu la décroissance et même la disparition de plusieurs tribus, celle des Micmacs s'est toujours à peu près maintenue au chiffre qu'elle atteignait au temps de Jacques-Cartier.

“ L'on ne peut s'empêcher de voir dans ce fait la récompense providentielle de la double fidélité des Micmacs à la France et à l'Eglise.

“ Dès les commencements, ils furent les amis et les auxiliaires des Français, dans la paix comme dans la guerre.

“ L'Eglise, dont ils furent l'une des premières conquêtes parmi les peuplades du Nouveau-Monde, n'a jamais eu à déplorer la défection d'un seul Micmac, malgré les scandales des Blancs parfois et les efforts de la propagande protestante.

“ Le peuple Micmac mérite donc la sympathie de tous les Canadiens et et Acadiens français, tant par sa constance et par sa foi profonde que par son caractère singulièrement doux et hospitalier. ”

Des souscriptions pour le monument commémoratif qui sera dévoilé le jour de la fête peuvent être adressées au R. P. Pacifique, missionnaire à Ste-Anne de Ristigouche, P. Q.

Nouvelle revue.

Nous signalons à nos lecteurs l'apparition à Paris d'une nouvelle revue " *La Documentation Politique et Sociale, recueil mensuel de faits et renseignements français et étrangers*. C'est un titre qui promet beaucoup et nous constatons dès les premiers numéros que la *Documentation* donne exactement tout ce que son titre promet. Voici, du reste, les parties essentielles de son programme : -

" *La Documentation politique et sociale* ne se propose pas de former l'opinion de ses lecteurs, en formulant des critiques, en émettant des doctrines ou en dressant des théories ou projets quelconques.

Son but est beaucoup plus modeste.

Les renseignements qui peuvent être utiles à ceux qui s'intéressent aux questions politiques et sociales, se trouvent disséminés en un grand nombre de publications qu'ils est difficile de réunir ou tout au moins de conserver, parce qu'à côté de documents utiles à consulter dans l'avenir elles contiennent une multitude d'informations qui ne présentent qu'un intérêt temporaire.

La *Documentation* est créée, comme l'indique son sous-titre, pour recueillir ces renseignements et pour les réunir et classer suivant leurs caractères distinctifs, en une brochure mensuelle, qui sera terminée par une table dressée en vue d'en faciliter la recherche dans l'avenir.

Elle aura pour principal avantage d'en permettre le rassemblement dans chaque bibliothèque particulière, de supprimer le travail de classement, d'économiser le temps consacré aux recherches, et de réduire dans une proportion considérable l'encombrement produit par l'accumulation des nombreuses publications ou coupures qu'il est nécessaire de réunir, si l'on veut posséder une documentation politique complète.

Elle ne pourra donner que de brefs extraits des études et projets contenus dans les ouvrages qui font l'objet d'une propriété privée, et pour ainsi dire ne faire que signaler leur existence, mais pour que son service de documentation puisse être complet, elle conservera en bibliothèque toutes les publications qu'elle aura signalées, ou dont elle aura donné des extraits, de manière à pouvoir envoyer au lecteur, qui lui en ferait la demande, soit les publications elles-mêmes, soit seulement les parties qui pourraient l'intéresser.

On peut s'abonner à la *Documentation Politique et Sociale*, à Paris, 21 rue Hautefeuille (Henri Paulin & Cie, Editeurs). abonnements : 10 fr. pour la France et 15 fr pour l'étranger, le numéro, 1 fr,

Lettres de France

Je ne sais plus s'il faut complimenter M. Fournier sur les " lettres de France " qu'il publie dans la " Patrie " de Montréal

ou s'il faut féliciter la "Patrie" elle-même de l'heureuse idée qu'elle a eut de servir ces morceaux délicats à ses lecteurs. C'est, assurément, une innovation qu'il importait de signaler.

Nous nous préoccupons fort de nos relations possibles avec nos cousins de France et il est évident que ces relations ne peuvent être établies, et surtout maintenues, que si elles reposent sur la connaissance mutuelle que nous aurons de nos deux pays, de nos mœurs, de nos idées. Les Français qui nous connaissent—il en est très peu—ne nous connaissent que parce qu'ils nous ont vus de leurs yeux ; pour notre part ce que nous connaissons de la France—choses apprises dans les livres ou les journaux français—ne vaudront pas les observations faites sur places, l'image des hommes et des choses vues à travers nos lunettes canadiennes.

Et c'est bien ce qui ajoute tant de prix aux lettres de Fournier qu'il faudra ranger tout à côté des lettres européennes publiées il y a quelque vingt ans par le regretté Emond de Nevers.

Fournier et Asselin sont à n'en pas douter les meilleurs journalistes canadiens français que nous connaissions. Par un changement brusque, ils ont été tous deux rejetés en dehors d'un monde littéraire et politique qu'ils avaient lentement façonnés de leurs mains, l'un pour se livrer aux affaires, l'autre pour entreprendre le voyage dont il nous fait le récit pittoresque et vivant. Les "Lettres de France" de la "Patrie" nous offrent une compensation pour les délicieux "Billets du Soir" que Fournier écrivait autrefois dans le "Devoir". Et nous ne pouvions pas nous empêcher de le dire à ceux qui nous ont procuré cette satisfaction.

D'autre part, l'intérêt que la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ porte aux choses de France lui faisait presque un devoir de signaler à ses amis de là-bas l'œuvre bienfaisante qu'y accomplit un des nôtres pour le bénéfice de notre commune sympathie. A nous connaître mieux nous nous estimerons davantage et, puisque nous sommes cousins, le jour n'est pas loin où nous nous trouverons réunis, des deux côtés de l'océan, pour la défense des idéaux et les traditions qui sont sous tous les cieux notre patrimoine inaliénable.

Léon Kemner.

Edouard VII et l'Anecdote

Avant de se révéler un diplomate de premier ordre, un souverain éclairé, aussi énergique que prudent, avant de réaliser ce tour de force : conclure un traité d'amitié, presque une alliance entre l'Angleterre et la France, adversaires depuis des siècles, Edouard VII fut surtout célèbre par sa bonhomie, son élégance et ses dettes.

Quelques années d'un règne utile ont fait oublier, au profit du roi d'Angleterre, les fantaisies du prince du Galles. Mais c'est surtout dans ce curieux passé de prince héritier que la chronique a découvert une mine inépuisable de traits amusants et pittoresques qui peignent admirablement le vrai caractère de ce dernier, destiné à entrer dans la légende sous le petit nom d'amitié que lui décernèrent ses sujets : le bon Teddy.

Depuis son avènement au trône, Edouard VII continua sans doute à mériter ce qualificatif de roi bien parisien, qu'il partagea avec Léopold II. Il n'abandonna pas ses habitudes anciennes durant ses séjours à Paris. On le revit au Café Anglais, son ancien quartier général, en compagnie d'amis du passé, comme le général de Galiffet, le marquis de Breteuil. Il ne manquait pas de visiter en familier l'atelier du peintre Detaille, son cicerone en art. Il assistait à quelques dîners en des hôtels aristocratiques chez la marquise de Jaucourt, Mme Standish, née des Cars, la marquise de Breteuil, et n'oubliait pas d'aller passer une soirée aux Variétés ou au Palais-Royal.

Avec le contact du boulevard, il paraissait retrouver aussitôt sa place dans la haute société parisienne, et être moins un prince en voyage qu'un clubman de retour chez lui.

On dit que le roi vint pour la première fois en France à l'âge de quatorze ans, à l'occasion de l'Exposition universelle, avec la reine Victoria et son père, le prince Albert. On a oublié de rappeler le voyage des princes anglais à Eu, où ils furent les hôtes du roi Louis-Philippe. Un tableau de Winterhalter montre cette réception où figure le futur Edouard VII, encore en robe.

En tout cas, Paris conquiert l'adolescent à tel point qu'il supplia l'impératrice Eugénie d'obtenir de ses parents qu'il pût demeurer avec son précepteur quelques semaines de plus.

Les frasques du prince de Galles, si elles contribuèrent à l'étranger à lui faire une dangereuse renommée, n'émurent jamais beaucoup les Anglais, qui appréciaient plus exactement que nous le caractère de leur prince ; les événements leur ont donné raison.

Edouard n'avait, il est vrai, que des revenus bien maigres pour l'héritier de l'empire britannique. Les deux millions que lui allouait la Constitution ne pouvaient suffire aux exigences de sa situation. Il eut recours à la bourse de plusieurs grands financiers, et ses dettes représentaient un énorme passif lorsqu'il monta sur le trône. Cependant, grâce au concours de trois banquiers anglais, il réussit à se libérer complètement en l'espace de quelques années.

Si Edouard VII sut conquérir l'affection de ses sujets, ce fut surtout par sa bonté et sa grande simplicité à l'égard des humbles. On en cite cent exemples.

C'est ainsi qu'un jour, dans une rue de Londres, il aperçoit un aveugle, accompagné de son chien, qui n'ose s'engager sur la chaussée, au milieu des voitures. Il le prend par le bras, saisit la laisse du chien et les conduit tous les deux jusqu'au trottoir opposé.

Une autre fois, inaugurant une exposition, il voit un infirme qui, dans sa hâte à lui faire place, laisse tomber sa canne ; il se baisse, ramasse celle-ci et la tend au boiteux avec un sourire, comme s'il accomplissait la chose la plus naturelle du monde.

Lors de sa réception officielle à Paris, au printemps de 1903, on se souvient qu'Edouard VII manifesta le désir d'assister aux courses de Longchamp. Il se trouvait dans la tribune présidentielle aux côtés de M. Loubert, lorsqu'il remarqua que des policiers brutalisaient une pauvre femme égarée au pesage. Il pria l'officier attaché à sa personne d'intervenir et, quelques instants plus tard, les mêmes policiers faisaient asseoir leur victime dans un coin de la tribune, avec mille prévenances.

Ses manières simples, son peu de souci du protocole en dehors des cérémonies officielles—où, au contraire, il tenait son rang avec toute la dignité voulue et veillait à la stricte observation de l'étiquette—lui valurent mille aventures amusantes.

Au cours d'une promenade en Ecosse, il rencontre une brave paysanne chargée de gros paniers qui l'interpelle sans façon :

—Holà, l'homme, prenez donc un peu mes paniers dans votre voiture.

—Je regrette, répond le roi, je ne vais pas de votre côté. Mais je vais toujours vous donner le portrait de ma mère.

—C'est ça qui me fera une belle jambe, riposte la bonne femme.

—Allons, prenez toujours, reprit le prince, en lui tendant une livre à l'effigie de la reine Victoria.

Un soir d'hiver, à Londres, il s'arrête, en compagnie d'un de ses amis, devant l'échoppe d'un marchand de pommes de terre cuites et lui achète deux pommes de terre qu'il met dans ses poches pour se chauffer les mains.

Le marchand reconnaît son auguste client, mais n'en laisse rien paraître et le lendemain il arbore, au-dessus de son abri, un transparent lumineux où flamboient les armes de la Couronne avec cette annonce : " Fournisseur du prince de Galles. "

Quand le prince apprit l'aventure, il s'en divertit beaucoup et envoya un petit cadeau à son nouveau fournisseur pour qu'il fit disparaître sa tapageuse réclame.

Edouard VII eut parfois des mots d'esprit, de vrais mots parisiens. A lui revient l'honneur d'avoir baptisé d'un surnom, qui fit époque, le jeune prince d'Orange, son compagnon de fête. Un soir, dans un cabaret à la mode, celui-ci s'imagina de désigner son cousin d'Angleterre sous le sobriquet de *galeux*.

—Va donc.. eh ! *citron* ! lui répondit le prince de Galles avec le plus pur accent de faubourg.

Et nous eûmes le *prince citron*.

Il fut un sportsman éclectique ; dans sa jeunesse, il pratiquait avec succès le football, le cricket, le tennis, le patinage. Il se montra—comme tout bon Anglais—yachtman convaincu et plus tard chauffeur émérite. Propriétaire d'une écurie qui fit ses preuves, éleveur industriel, il aima toujours à fréquenter les champs de courses, où il était très populaire, aussi bien chez nous que dans le Royaume-Uni. C'est là surtout que les snobs venaient, auprès de lui, se documenter en élégance.

Le prince aimait du reste à maintenir sa royauté dans le domaine bizarre de la mode. Il apportait un soin extrême

dans sa mise, combinait avec ses tailleurs, ses bottiers, tous les détails de sa toilette. Les dandies attendaient avec fièvre ses indications et naturellement les suivaient à la lettre, même quand le hasard s'en mêlait. Ainsi la mode qui nous vint, il y a quelques années, de laisser déboutonnés les deux derniers boutons du gilet prit naissance d'un oubli du roi Edouard ou de son valet de chambre. Il était apparu aux courses avec les derniers boutons de son gilet libérés de leur boutonnière et cet exemple prit force de loi.

Il lui suffit de sortir deux ou trois fois à Marienbad avec une cravate rouge pour que toutes les poitrines élégantes se parassent de soie écarlate.

On doit reconnaître qu'il eut toujours, dans sa tenue, le goût de la simplicité et de la sobriété. Ce roi de l'élégance ne dépensait, du reste, pas plus de vingt mille francs chez son tailleur—qui, tout de même, faisait rapidement fortune !

Si les snobs déplorent la disparition de ce grand maître du dandysme, nos artistes n'en ont pas moins d'affliction.

Avant de monter sur le trône, Edouard VII ne dédaignait pas fréquenter les théâtres parisiens et se montrait d'une courtoisie parfaite avec auteurs et acteurs. Il soupaît avec Sarah Bernhardt et Coquelin, parcourait les coulisses. Un soir même, au Vaudeville, où l'on répétait *Fédora*, il s'improvisa figurant. Se promenant sur le plateau, la fantaisie lui était venue de prendre la place du personnage chargé de représenter le cadavre du fiancé de Fédora, dans le lit dressé au fond de la scène.

C'est ainsi que Victorien Sardou découvrit le prince de Galles, tout souriant, dans la couche mortuaire.

La farce eut, bien entendu, un joli succès.

GEORGE V

Le nouveau roi d'Angleterre, George V, n'est pas, lui, parisien le moins du monde. Pour nous, c'est même à peu près un inconnu ; car, jusqu'ici, il s'est tenu dans l'ombre, écrasé, du reste, par le grand premier rôle, que jouait son père. Ce que l'on sait communément de George V, c'est qu'il ressemble à son cousin, le tsar, plus encore que ne se ressemblent la reine Alexandra d'Angleterre et l'impératrice de Russie, les deux sœurs.

La physionomie du nouveau roi nous est donc presque familière, alors que son caractère nous échappe complètement.

Des écrivains, d'une foi douteuse, ont essayé de représenter le prince de Galles d'hier comme un sauvage, buvant sec et s'intéressant fort peu à la politique.

Cette opinion est reconnue aujourd'hui absolument fausse. George V est un prince simple et aussi réservé que son père était affable ; mais il a de grandes qualités politiques, une intelligence très sûre ; et c'est un marin très averti—ce qui est un don précieux pour le chef d'une nation comme l'Angleterre, dont toute la puissance est sur mer.

George V aborde le pouvoir dans toute la force de l'âge—il a quarante-cinq ans—et son passé ne peut qu'offrir d'heureux présages pour l'avenir.

Sa jeunesse n'eut rien de tapageur. Il fut élevé en marin. A quatorze ans, il faisait une longue croisière autour du monde. Il gagna sur mer ses premiers galons et n'abandonna la carrière à grand regret—qu'en 1892, à la mort de son frère, Albert-Victor, duc de Clarence. Son rôle d'héritier de la couronne lui donnait de nouveaux devoirs.

L'année suivante, il épousait la princesse Marie de Teck, qui avait été fiancée à celui-ci et dont il a eu six enfants, cinq fils et une fille. (1)

Après la mort de la reine Victoria, devenu prince de Galles, il dut se manifester officiellement, dans le grand voyage traditionnel des princes héritiers à travers les colonies anglaises.

On ne lui connaît que deux manies : il adore fumer la pipe et se passionne pour les collections de timbres.

Chaque fois que le nouveau roi a eu l'occasion de prendre la parole en public, il l'a fait avec une sagesse et une éloquence sobre qui ont produit la plus profonde impression sur ses auditeurs.

(1) Avant la mort de son frère aîné, le duc d'York, (maintenant Georges V) avait contracté un mariagemorganatique avec la fille de l'amiral Seymour, le commandant en chef des forces navales qui vinrent délivrer en 1900, les légations européennes de Pékin. Le mariage ayant été conclu sans le consentement des parents du prince, fut annulé de par la loi anglaise. Tous les documents contenant un renseignement ou une allusion quelconque à ce mariage ont été détruits et ni l'amiral Seymour, ni sa fille n'y ont jamais fait aucune allusion. On a toujours considéré que le rapide avancement de l'amiral Seymour était dû à la discrétion dont il fit preuve en cette circonstance.

A la mort du duc de Clarence, le prince George épousa la princesse May de Teck qui avait été fiancée à son frère. Ce mariage, d'ailleurs, ne se conclut pas sans difficulté. La princesse Alexandra s'y opposait—Il ne fallut rien moins que l'intervention de la reine Victoria et celle de l'archevêque de Canterbury pour vaincre la résistance de la Princesse de Galles.

La Patrie, (de Montréal), 7 mai 1910.

C'est donc avec une entière confiance dans l'avenir que le peuple anglais acclame le couple royal, déjà entouré de respect et d'affection, qui succède aux souverains d'hier si aimés et si populaires.

Louis Villaret.

[LA REVUE FRANÇAISE]

Les Lacs Kawartha

Samuel de Champlain, conduisant autrefois les Hurons à travers les beaux lacs Kawartha, s'imagina, à la vue des rives garnies de noisetiers et de petits arbres, qu'il y avait là des vergers plantés de la main des hommes, tant étaient pittoresques et charmantes ces rives ornées d'arbres et de vignes sauvages.

Aujourd'hui, elles ne sont pas moins ravissantes, bien que le fermier ait établi sa demeure dans les "Highlands", et que le pittoresque canot de l'Indien ait disparu de ces lacs Kawartha.

A cause de la haute altitude de ces lacs, élevés à 1,000 pieds au-dessus du niveau des mers, l'air y est pur. Il est aussi embaumé des senteurs vivifiantes et sédatives, que répandent les collines voisines, couvertes de pins et d'épinettes.

Cette atmosphère a vite renouvelé la vigueur physique, restauré le système nerveux, vivifié les facultés mentales et donné à tout le corps un relan de vie.

Les lacs Kawartha se recommandent à ceux qui souffrent de l'asthme, comme un merveilleux asile de sécurité et de soulagement. Ils sont d'accès facile (à trois heures de Toronto par le GRAND TRONC) riches en dons naturels, variés en attractions et le rendez-vous d'élégants à la mode. Pourquoi ne pas remettre vos affaires au concierge pour un mois ? A votre retour de ces "Brillantes Eaux" et de ces "Heureuses terres" (c'est ce que signifie en Indien le mot Kawartha), vous vous sentirez tout renouvelé et fortifié pour une nouvelle année de labeurs.

Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

CHAPITRE PREMIER

(Suite)

Mais ses tentatives pour l'emmener avec lui restaient vaines.

Il lui aurait appris combien la nature est belle, forte et saine, et l'eût intéressée aux plantes, aux insectes, aux animaux.

Caroline entendait d'autre sorte l'éducation d'Antoinette destinée à être, elle aussi, une femme du monde, digne des Montferrand. Frisée, pomponnée, l'enfant se tenait assise sur une chaise, donnait la main gentiment et son front à baiser. Elle avait les traits fins, les cheveux dorés de sa mère, mais le front de son père et ses grands yeux couleur noisette, sérieux et doux. Ils ajoutaient à sa beauté, par leur nuance foncée en opposition avec la peau très blanche et les boucles blondes, un charme très pénétrant et très particulier.

— Comme elle ressemble à M. Margeret ! disaient les gens bien intentionnés que charmait ce regard timide et tendre, un peu somnolent parfois comme celui de l'enfant qui s'ennuie ou s'endort.

Caroline avait, en réponse, un petit sourire contraint et fort peu satisfait. Que la fillette eût les yeux de son père, puisqu'elle était jolie, sa mère le lui pardonnait volontiers ; mais il ne fallait ni qu'elle eût ses tendances, ni son caractère, et c'était précisément ceci qu'il fallait surveiller. Or, en la lui laissant, le dimanche, n'en ferait-il pas une campagnarde... ou une pédante avec des goûts pot-au-feu ? Non, cent fois non ! Antoinette, dès sa prime adolescence, serait initiée aux belles manières et, pour y arriver plus sûrement,

sans contrôle, sa mère décida de la mettre en pension.

Le professeur lutta contre l'ostracisme. Eloigner sa fille, c'était lui ravir le rayon de soleil qui réchauffait sa vie ; mais il se savait vaincu d'avance par grand amour de la paix. Mme Margeret étant l'une de ces femmes qui ne désarment pas tant que l'ennemi n'a pas fait soumission. Et vainement aussi tenta-t-il d'objcter la dépense dont serait grevé le budget familial. Elle répondait invariablement :

—Donnez des leçons particulières : vous n'en donnez pas assez !...

C'est vrai qu'il était la conscience même et songeait bien moins à son propre intérêt qu'à celui de ses élèves ; or, dans la plupart des cas, il est préférable de les laisser travailler seuls.

Il l'affirmait aux parents prêts à tous les sacrifices, leur épargnait celui-ci, ressentait une vraie joie lorsqu'il était écouté et que des succès scolaires lui donnaient raison. Alors, il citait le nom des lauréats, les proposait comme modèles pour leur susciter des imitateurs, établir plus solidement encore cette vérité première qui consiste à demander à l'enfant un effort personnel.

—Vous regrettez sans doute de ne pas appliquer à votre fille ce mirifique système ? disait Caroline avec ironie.

—Un système qui est le bon.

Elle haussait les épaules, se félicitait de soustraire Antoinette à cette fêrule, s'applaudissait surtout de pouvoir étendre ses relations. Elle arrivait au parloir en toilette froufrou-tante, distribuait sans compter des saluts, des sourires, se faufilait avec une adresse remarquable dans les cercles les plus fermés, faisait la leçon à Antoinette et lui désignait des *amies*.

La petite, très douce, obéissante, se réservait néanmoins et s'en allait de préférence vers celles qui lui ressemblaient, fussent-elles de famille modeste et peu fortunée.

Ces tendances exaspéraient sa mère, qui toujours y retrouvait la tare paternelle et la combattait avec acharnement.

—Quand te mettras-tu dans l'esprit qu'il ne faut se lier qu'avec des gens de son bord?... Qu'est-ce que te rapportera, maintenant et plus tard, l'amitié de la petite X... , celle de la petite Z... , dont les parents ne font pas partie de la *société*?...

D'autre part, le professeur disait à l'enfant, quand il se trouvait seul avec elle :

—Une amie est un bien précieux : il faut la rechercher, la découvrir en s'inspirant non de ce qui éblouit les yeux, mais de ce qui touche le cœur. Donne donc ton affection à la plus douce, la plus discrète, la plus indulgente, la plus constante de toutes, car elle te sera fidèle et ne se jouera pas de tes sentiments.

Ainsi ballottée par deux courants contraires, Antoinette flottait de l'un à l'autre, trop jeune encore pour faire choix du plus sensé.

Elle accompagnait sa mère, durant la période des vacances, chez quelques riches propriétaires des environs : à *Beauséjour*, aux *Forges*, à la *Feuillée* ; voyait de près le confort et le luxe qu'on n'avait pas à la maison. Elle en jouissait, sans rapporter toutefois au logis familial cette morosité qui était habituelle dans l'intimité à Mme Margeret.

L'œil sombre, le front barré d'un pli ironique, celle-ci, lorsqu'elle s'était mêlée à la vie des "heureux", prenait plus encore en haine son intérieur mesquin. "Il y a des femmes qui ont de la chance !" était son refrain habituel. Oui, elle avait manqué sa vie ; jolie comme elle l'était, plus intelligente que beaucoup d'autres, devait-elle végéter ainsi, sans objectif autre que l'austère devoir !

A ces heures troublées et de plus en plus fréquentes, son mari baissait encore de cent coudées dans son estime ; elle en venait à faire de lui une quantité négligeable, un fantoche qui prête à rire à l'occasion. Loin de s'ingénier à l'environner de ce bien-être qui est une douceur, un repos nécessaire à celui dont l'esprit s'absorbe dans l'étude, elle restreignait la dépense quotidienne, rationnait démesurément la table, négligeait tout, sauf le salon.

A quelques objections timides, elle avait un argument péremptoire :

—N'avez-vous pas une fille, Monsieur Margeret ?

Et sincèrement, naïvement, il croyait que Caroline songeait à l'avenir, le préparait avec intelligence et économie.

Elle ne l'oubliait pas, en effet ; tous ses espoirs trompés, tous ses rêves déçus, elle les reportait sur sa fille très belle, elle aussi, mais qui n'épouserait point un humble professeur.

Sa propre odyssée, mise en oubli, ne présentait plus au souvenir de Caroline que des traits effacés : inexplicables trahisons de la fortune, événements fortuits, défaut d'initiative de Mme Montferrand...

Car elle en venait à inculper sa "sainte mère" de certaines maladresses qui avaient dû mettre en fuite l'oiseau bleu. Maintenant, plus habile, plus lancée dans le courant du jour, elle savait *bluffer davantage*, ayant perfectionné cet art bien moderne de jeter de la poudre aux yeux, de paraître ce que l'on n'est point.

Elle y arrivait à demi, montrait parfois le bout de l'oreille et s'évertuait à le cacher à tous. Certains—les fournisseurs, la domestique—ne s'y laissaient pas prendre; les factures s'accumulaient, impayées; quant à la bonne, elle disait hautement qu'elle mourait de faim. Mais Mme Margeret était mise à la dernière mode, avait des bijoux sortables, et à son *five o'clock* hebdomadaire, des pâtisseries sortant du four. Puis elle avait une façon de parler de sa famille qui laissait supposer de futurs héritages; en réalité il ne s'agissait que d'un cousin à la mode de Bretagne avec lequel les Montferrand étaient en délicatesse depuis cinq lustres au moins. Mais qu'importait, pourvu qu'il tînt un rôle avantageux dans ce trompe-l'œil, celui d'un oncle d'Amérique dont la mort fera pleuvoir sur d'heureux légataires une grosse pluie de dollars!

Les années passèrent ainsi, fanant quelques peu la beauté blonde de Caroline, tandis que celle d'Antoinette s'épanouissait.

L'été qui précéda sa sortie de pension parut interminable à son père; en dernier lieu, il comptait les jours, s'étonnait à part lui d'avoir pu supporter cette longue période d'exil qui lui avait fait la vie si décolorée...

Tout passe, heureusement, en ce monde moins fertile en joies qu'en douleurs, et il allait donc reprendre possession de son enfant bien-aimée!

Il reçut un coup en plein cœur lorsque sa femme décréta que l'heure de l'entrée dans le monde avait sonné pour sa fille, parvenue à l'âge de se marier...

—A dix-huit ans, Caroline, à dix-huit ans?...

—Certes!... Il ne faut pas se baser sur moi, en veine de coiffer Sainte Catherine lorsque je vous épousai!... Aussi ferai-je ce que ma pauvre mère n'a jamais voulu faire: je donnerai un bal...

—Un bal!... Ici?... chez nous?...

—Dame pas chez le voisin, je suppose? Et il va falloir enfilez votre habit de noce, offrir le bras aux dames, recher-

cher dans vos souvenirs mythologiques de riantes comparaisons, vous montrer, enfin, un amphitrion accompli...

Elle raillait, peu soucieuse de le piquer au vif, car l'ironie le blessait toujours; d'ailleurs, elle quittait ce ton de persiflage pour énumérer, de façon emphatique, la raison primordiale qui la guidait; rendre les politesses reçues ici et là, notamment à *Beauséjour*, aux *Forges*, à la *Feuillée*.

— Toute la haute société sera là, ne vous en déplaise; aussi veux-je que ce soit digne d'elle, et je n'y épargnerai rien!...

— Mais la note à payer!... hasarda M. Margeret.

Elle le regarda d'un air de commiseration profonde et réprima un soupir. N'eût-il pas dû, au lieu d'une exclamation stérile, prendre quelque mesure effective pour aider sa femme à faire face à la situation? Et l'éternel grief de ce qu'elle nommait insouciance lui envahit le cœur...

— Ah!... ma chérie, dit-elle à Antoinette après que le professeur eut quitté la table après le déjeuner le plus sommaire qui fût jamais, ma chérie, épouse un homme du monde!... Pour une femme bien née, c'est là seulement qu'est le bonheur..

La jeune fille embrassa sa mère comme, un instant auparavant, elle avait embrassé son père, avec le désir d'être leur trait d'union. Sans doute avaient-ils raison l'un et l'autre: elle ne voulait point les juger; mais l'impression pénible qu'elle ressentait d'ordinaire en face de ce peu d'entente, qui frisait parfois la mésintelligence, s'effaça vite cette fois dans les préparatifs du bal.

Ce bal était un événement dont elle se réjouissait de longue date. A la pension, les plus grandes élèves, celles qui s'apprêtaient à s'envoler hors de l'enceinte où s'était abritée leur enfance, en faisaient le premier acte important de leur vie, celui qui décidait parfois de tout un avenir. Elles baissaient le ton de l'entretien à l'approche des plus jeunes, de ces fillettes trop curieuses dont l'oreille se tendait éperdument vers les groupes d'où leur âge les excluait, mais point assez vite parfois pour que des mots magiques ne s'imprimassent en traits de flamme dans leur imagination...

Car toutes comprenaient à demi-mot que c'est au bal qu'on trouve le prince Charmant.

Antoinette était bien jolie, ce soir-là, dans sa robe de tulle blanc qui l'enveloppait comme d'un nuage, simple d'appa-

rence, mais des plus raffinées. Sa mère se connaissait en élégance ; elle possédait le sentiment des détails. Ce luxe lui avait nui jadis à elle-même, et elle retombait pour sa fille dans les mêmes errements.

Le professeur sourit, pour la première fois depuis deux jours, lorsqu'elle entra au salon encore désert et où il faisait les cent pas. S'arrêtant court, il l'enveloppa d'un coup d'œil :

—L'aurore aux doigts de rose ! murmura-t-il, ébloui.

A son tour, elle se mit à rire, heureuse qu'il se déridât enfin et parût se réconcilier avec la fête qui se préparait.

Puis, après lui avoir donné son front à baiser, elle s'écria avec un enjouement tendre où perçait un peu de compassion :

—Voyons, pauvre papa, laisse-moi t'arranger un peu?... Quel nœud de cravate déplorable !... Et tes cheveux, pourquoi leur donner ce mauvais pli?... Mais il manque un bouton à ton gant... et tu ne le dis pas?..

—Avait-on le temps de s'occuper de mon gant, ces jours-ci?

—Méchant papa !... Sa petite fille a toujours le loisir de lui être utile... agréable... Mais il se terre dans un coin, il ferme sa porte, s'imagine un tas de choses très vilaines et pas vraies du tout... Allons !... dites que vous n'y ferez plus?

Enchanté, presque confus, il se livrait à elle, la laissait faire à son gré :

—Là !... voici un papa présentable et qui peut se mettre en évidence, près de la porte d'entrée du salon !...

—Diable !... Il y a de bien mauvaises heures dans la vie..

—Chut !... Dit-on de ces choses-là, un soir de bal? Tiens, regardé plutôt maman, qu'elle est jolie !... A quelle déesse vas-tu bien la comparer, pauvre papa?...

Il eut le nom de Junon sur les lèvres, mais ne le prononça pas. C'était bien, en effet, l'altière Junon dans sa beauté mûrissante qui s'offrait à ses yeux, richement parée de satin mauve garni de dentelle ancienne.

—Je ne te connaissais pas ça, ma bonne amie ! dit-il en touchant du doigt le réseau merveilleux.

—Cela vient de ma mère... Mais le plus beau des points d'Alençon ne remplace pas les diamants !...

Il sentit l'ironie et se tut.

C'était le grand grief, souvent exprimé. Il faut des diamants dans une corbeille de mariage, et ceux qu'y avait mis M. Margeret n'étaient que de pauvres éclats de brillants...

Le front rembruni, elle examinait une fois encore Antoinette, rectifiait un pli de la jupe, une fronce du corsage, déplaçait la touffe de muguet perdue dans les cheveux...

—Allons, ma chère, dis comme l'antique Cornélie : "Voici mes bijoux!..." hasarda soudain M. Margeret.

Mais elle dédaigna, cette fois, de répondre, sinon par un mouvement d'épaules significatif.

—J'entends une voiture! s'écria la jeune fille; vite sous les armes, papa et maman!...

IV

Deux hommes, l'un très jeune, l'autre presque un vieillard, deout à l'embrasure de la porte parmi d'autres habits noirs, regardaient passer des groupes de danseurs...

—Eh bien! père, votre avis? demanda le premier, d'une voix qui tremblait.

—Charmante!... Elle est charmante, vraiment...

—N'est-ce pas?...

Et le visage du fils, jusque-là anxieux, s'éclara comme d'un rayon de soleil.

—Cette robe de tulle blanc est-elle assez virginale? continua-t-il, extasié; et avec ce muguet dans les cheveux, on dirait le printemps en fleurs...

Le vieillard sourit à cet enthousiasme juvénile, heureux d'en être le confident, puisqu'il désirait que son fils, élève de l'Ecole Centrale et depuis peu pourvu d'un poste d'ingénieur en cette petite ville, se mariât au plus tôt.

Ne s'était-il pas lui-même marié jeune, en sortant de Saint-Cyr; et maintenant, veuf, retraité avec le grade de commandant, il gardait un tendre et pieux souvenir à la compagnie de sa vie, enlevée trop tôt à son affection.

Sur Louis, son fils unique, s'étaient concentrés toutes ses ambitions, tous ses rêves; sérieux et travailleur, le jeune homme n'avait pas trompé l'espoir paternel et, maintenant, il marchait dans la voie où les débuts sont modestes, à moins de rares exceptions.

Le commandant était venu s'assurer par ses yeux de la situation de Louis; il résidait aussi dans l'Est, où ses garnisons s'étaient succédé, mais l'éloignement de son fils lui pesait lourdement.

Il résistait toutefois aux prières du jeune homme qui vou-

lait l'attirer près de lui, car il avait ses habitudes, tenait à ce home familial où il achevait de vieillir :

—Mon horizon m'est cher : je ne puis l'échanger contre un autre, fût-il plus vaste et plus beau ; et toi, mon cher garçon, tu fonderas une famille... Pour moi aussi, ce sera un grand bonheur !

Ainsi encouragé, Louis avait confié à son père un rêve très doux, frais écos, mais très puissant déjà, et dont il ne se détacherait point volontiers. La jeune fille, dont le père était professeur au lycée, était jolie et de maintien modeste ; maintes fois il l'avait suivie du regard lorsqu'elle se rendait au cours de musique, et son cœur s'était pris insensiblement...

Une invitation à la soirée que donnaient ses parents était venue le combler de joie...

—Père, je vous garde ici toute cette semaine et, ensemble, nous irons au bal...

Le commandant s'était d'abord récrié ; le froid... ses rhumatismes... une veille prolongée ; puis il avait cédé, trouvant, en effet, l'occasion unique d'observer la jeune fille sans en être vu...

—Alors, s'ils donnent un bal, ses parents sont fortunés?...

Louis avait eu un geste d'indifférence ; cela le blessait, qu'on mêlât à son amour l'argent, métal prosaïque, qui dé-

—Que m'importe!... Je suis jeune... ma carrière a de l'avenir!

—Oui... mais en attendant?...

Ni le père ni le fils n'en dirent plus ce jour-là.

Nous les retrouvons au seuil du salon de Mme Margeret, suivant Antoinette des yeux.

—Où l'as-tu remarquée pour la première fois?

—Le second dimanche d'octobre, à la messe...

—A la messe, malheureux!

—Le mariage est un sacrement.

Le commandant sourit et tira sa moustache aux pointes effilées.

—Eh bien ! elle est charmante ! affirma-t-il de nouveau avec conviction...

Et il me faut maintenant faire connaissance avec ses parents... Ils sont de ce pays-ci?

—Ils l'habitent depuis nombre d'années.

—Margeret?... Margeret?... J'ai entendu, jadis, prononcer ce nom-là...

Tout en parlant il observait, n'osant plus renouveler la question qui choquait son fils, mais se la posant de nouveau à part lui. Il en avait tant côtoyé, autrefois, de ces gens qui paradedent dans le monde sans en avoir le moyen, qu'il conservait de l'effroi de les avoir vus, tous, périliciter.

Lui-même ne trouvait-il pas fort onéreux le devoir mondain imposé à l'officier, coûte que coûte, lorsqu'il était en activité et obligé de joindre les deux bouts avec sa solde unie à la faible rente de la dot de sa femme ; mais elle était si ingénieuse, si économe, si raisonnable, sa chère Lucie, qu'il souhaitait ardemment que sa future belle-fille lui ressemblât et fît honneur, elle aussi, à la situation de son mari.

Peut-être la crainte des frais de représentation avait-elle contribué tout autant que la répulsion causée par l'odieux système des fiches, à faire accepter au vieux soldat si épris de l'épaulette la vocation de son fils, brisant la tradition des Brégeard qui tous avaient porté l'épée ? Il avait la satisfaction de le voir parvenu à se frayer passage parmi des candidats nombreux ; à la vérité ses débuts étaient modestes, mais que de promesses brillantes pour plus tard !

Ses réflexions furent soudain interrompues par un bref appel de son fils :

—Père?... voici M. Margaret...

Il tourna la tête et vit non loin de lui un homme grisonnant, à la démarche pesante, qu'un air de grande bonté rendait sympathique dès l'abord...

—Viens!... tu me présenteras... après avoir expliqué ma présence au bal...

Dès les premiers mots, le professeur se déclara enchanté que le fils eût obligé son père à le suivre, au lieu de rester seul au logis ; et comme Louis avait dit incidemment que le commandant habitait dans l'Est, l'accueil se doubla d'un empressement marqué.

—L'Est m'est toujours cher, affirma M. Margeret. J'y suis né, j'y ai fait mes études, je m'y suis marié en tant que professeur...

—Après la guerre?...

—Oh ! bien après... en 88...

—Eh bien ! nous avons été compatriotes sans le savoir, cher Monsieur. Je tenais garnison en cette bonne ville ducale, si jolie, si coquette, en 82, l'année de la naissance de Louis...

Une seconde fois, les deux pères se tendirent la main et se la serrèrent avec une réelle effusion. Le jeune homme rayonnait. Son visage s'illumina plus encore, bien qu'exprimant un subit émoi, lorsque le commandant sollicita l'honneur d'être présenté à Mme Margeret.

Justement, la polka finissait; les danseuses étaient reconduites vers leurs fauteuils par leurs danseurs.

“Une chance de plus!” songea Louis avec joie.

Son cœur battait la générale lorsqu'il s'inclina profondément devant la mère et la fille, celle-ci toute rose de la danse, peut-être aussi d'un soudain pressentiment; car sa mère disait, s'adressant au jeune homme, après avoir accueilli les hommages du père :

—Je crois, Monsieur, vous avoir rencontré plusieurs fois?

Comment nier qu'il se fût trouvé souvent, le plus souvent possible, sur le chemin des promeneuses? Il alléguait le grand attrait que lui inspirait le cours, ses grands arbres, de si beaux marronniers...

—Ce sont tous des tilleuls, rectifia doucement le professeur...

—En effet, des tilleuls... J'avais en tête les marronniers du tour de ville... Superbes, ceux-ci!...

—Mais... je n'y vois que des platanes! reprit, en souriant M. Margeret.

Un éclat de rire du commandant acheva de désarçonner son fils :

—Ah! mon cher garçon, tu n'es pas grand clerc...

—C'est excusable: ils n'ont pas de feuilles! murmura une voix enjouée.

Oh! l'adorable enfant qu'était Antoinette, de le sortir ainsi d'embarras, si aimablement, avec tant d'à-propos!...

Il tourna vers elle un regard empreint d'admiration autant que de reconnaissance, et ce fut au tour de la jeune fille de rougir.

Il s'enhardit alors à solliciter la faveur d'un quadrille, et, revenu à l'embrasement de sa porte, il attendit impatiemment que l'orchestre l'annonçât.

Le commandant s'était séparé de son fils pour aller vers les joueurs; mais ses yeux erraient, sans se poser moins sur les personnes que sur les choses qui l'entouraient, comme pour les inspecter de nouveau.

On eût dit qu'il cherchait à sonder quelque mystère, à péné-

trer quelque secret, celui qui révèle l'aisance ou qui cache la médiocrité...

C'est qu'un trait de lumière l'avait frappé en plein visage, en approchant tout à l'heure Mme Margeret...

—Caroline Montferrand?... Je ne me trompe pas!

Ne l'avait-il pas vue, maintes fois, où qu'il pût se trouver avec Lucie, soit à la musique militaire, soit aux courses, soit au théâtre, soit au bal, se désignant à l'attention générale par ses toilettes variées, ses chapeaux extravagants? Et il se souvenait des sourires, des railleries des petits lieutenants, peu enclins à l'indulgence, mais réprimandés par sa femme, si douce, si bienveillante pour autrui...

—La pauvre fille!... Que fait-elle de mal?... Et on ne peut nier qu'elle ne soit bien jolie?

Elle l'était encore, et bien reconnaissable, puisque le commandant n'avait pas hésité à la nommer par son nom.

Ainsi, elle s'était mariée à un professeur, M. Margeret, bien plus âgé qu'elle, si l'on en jugeait par sa démarche pesante, ses cheveux presque blancs; tandis que Caroline, toujours blonde, fraîche, avec des épaules et des bras superbes, semblait à peine atteindre à la maturité...

“Avait-il donc de la fortune, *lui*?” songeait-il assez anxieusement avec une insistance toute paternelle et justifiée par le projet de Louis...

De loin, il l'apercevait aux côtés d'Antoinette; ils faisaient un couple charmant que le commandant se reprochait d'admirer; et il se reprenait à regarder les tentures, les plantes vertes, les fleurs, à opposer l'exiguïté de toutes les pièces aux dimensions exagérées du salon...

Et, s'isolant peu à peu comme s'il eût voulu fuir même son fils dont la joie eut troublé ses réflexions, il se retira même avant le souper.

De ne plus apercevoir son père, étonna peu le jeune homme. Ne savait-il pas le commandant ennemi juré des longues veilles, enclin à se fatiguer très vite dans une atmosphère surchauffée, une foule compacte comme celle qui se pressait au bal de Mme Margeret? Et il se prenait à redouter qu'une crise de rhumatisme fût le résultat de son dévouement.

Mais, ce tribut payé à l'affection filiale, Louis fut tout à l'amour. Le premier quadrille avait porté au comble son ravissement et un second lui était promis par Antoinette,

aussi voguait-il en plein rêve, en pleine félicité, trouvant ce qu'il souhaitait, la vraie jeune fille dont le charme l'enchantait, l'enlevait dans les régions éthérées.

Toutefois, un terrible point noir embrumait son horizon. Il se sentait si gauche, si complètement terne, malgré les plus louables efforts pour reprendre du sang-froid ; et dès lors qu'il eût voulu donner à ses paroles le tour le plus aimable, se montrer intelligent, spirituel, des banalités et rien que des banalités lui venaient aux lèvres et lui retombaient sur le cœur, lourdement.

“Elle doit me juger idiot !”, pensée terrible, décourageante, qui mouillait son front d'une fine sueur ; et, de guerre lasse, il mettait dans son regard l'éloquence qui le fuyait.

Toutefois, comme par magie, à la fin de la danse, ils trouvèrent un terrain d'entente où il se lança à corps perdu : l'éloge de la ville Ducale où l'un et l'autre étaient nés ; et comme elle exprimait le regret de n'y être jamais revenue alors qu'il lui eût été loisible d'en apprécier les splendeurs, il entreprit de les lui décrire et s'y appliqua au point d'en oublier sa timidité.

Cette transformation soudaine les mit à l'aise tous les deux ; ils causèrent comme le font des amis de longue date qui évoquent l'image de leur berceau :

—Peut-être, disait Louis, nous sommes-nous rencontrés à la Pépinière, sous ses frais ombrages où jouent les bébés ?

J'aimais beaucoup les tout petits, blancs et roses dans leur voiture, et je leur demandais un sourire en échange d'un baiser...

L'orchestre s'était tû qu'ils s'entretenaient encore du passé lointain...

—Pauvre papa a eu tant de regret de quitter sa bonne ville ! disait-elle, baissant le ton. Un soir, au cercle, ayant eu un blâme pour un acte quelconque... il ne sait même plus lequel... sa phrase grossie, dénaturée, colportée en haut lieu, lui a valu de venir ici... ”

Jamais elle n'avait parlé de cela à personne ; pourquoi le lui confiait-elle à lui, un étranger, sinon parce qu'elle était sûre déjà de sa discrétion, de sa sympathie ?

Et lui, à son tour, rappelait des souvenirs analogues en ce qui concernait le commandant...

—Oui !... La liberté est une ombre : elle glisse dans nos mains sans se laisser saisir ; mon père, si épris de l'armée, si

laborieux, adoré du soldat, est resté à mi-chemin de sa carrière, sans avancement possible, parce qu'il accomplissait ses devoirs religieux et prétendait choisir l'institution où serait élevé son fils...

Il n'était pas homme à abdiquer ses convictions pas plus qu'à les tenir secrètes : c'est un crime sévèrement jugé par le gouvernement qui court.

Ils échangèrent un regard d'entente, et Louis pressa involontairement le bras qui s'appuyait sur le sien, minute d'enchantement rapide, interrompue soudain par M. Margeret.

L'excellent homme cherchait le commandant parmi ses invités et ne le trouvait pas ; il eut voulu renouer avec lui le fil commun de leurs souvenirs, et il jugea très naturel que les jeunes gens, dans cette même pensée, en oubliassent la fin du quadrille.

—N'est-ce pas heureux, père, lui dit-elle, un peu tard, et comme pour se justifier elle-même d'avoir pris si grand plaisir à cet entretien, de retrouver, sans s'y attendre, des amis?...

—De quels amis parles-tu? demanda Mme Margeret. Pourquoi rougit-elle à cette question directe, plus confuse d'y répondre qu'il ne l'eût falu. Son père se chargea d'une explication dont Caroline s'embarrassa peu, d'ailleurs :

—Il fallait que le hasard s'en mêlât, probablement, pour vous faire souvenir à l'un et à l'autre que vous existez?...

—C'est plutôt la Providence, dit doucement Antoinette, qui les a poussés à venir à notre bal ; car le commandant ne sort jamais le soir... son fils me l'a assuré... mais il l'a fait par exception... sait-on pourquoi?...

—Personnellement, j'en suis heureux ! déclara le professeur.

Mais sa femme haussa bien haut les épaules !

—En vérité, vous oubliez ce qui vous rappelle l'époque la plus néfaste de votre vie!...

—Néfacte, dis-tu, ma bonne?... Qu'ai-je à me reprocher?

—La question n'est pas là!... Serez-vous toujours un idéaliste? Cette époque néfaste a marqué la ruine de votre situation, brisé votre carrière : l'avez-vous oublié?...

—Maman, dit Antoinette avec feu, le commandant a été victime, comme pauvre papa, de l'arbitraire... Il devrait avoir la retraite de colonel, pour le moins!...

—Je vois que vous avez agité des questions bien graves, en

dansant ce quadrille... répliqua Mme Margeret avec ironie. D'ordinaire, on ne parle pas politique, au bal!...

—On peut parler, je crois, de ce qui intéresse, maman? Et quand on est compatriotes, qu'on se retrouve après des années de distance, il est naturel de noter les événements qui se sont succédé durant leur cours.

—Oh! en ce cas, ma chère, il y faudra plusieurs danses! Avez-vous pris rendez-vous à la soirée de la préfecture, dans trois semaines d'ici? Ayez soin, du moins, que dans ce milieu orthodoxe, les murs n'aient pas des oreilles pour vous entendre philosopher, Marianne n'est pas devenue moins ombrageuse, que je sache, et si on la bravait dans son temple, elle se souviendrait de nouveau que la vengeance est le plaisir des dieux...

Ce persiflage peina Antoinette. Des choses sérieuses, elle aimait à parler sérieusement; et ne pouvant plus rien dire qu'elle n'eût la crainte d'entendre ou blâmer, ou railler avec cette amertume, elle se tut, embrassa son père comme suprême protestation.

Votre *ami* le commandant a-t-il de la fortune? dit à brûle pourpoint, le lendemain, Mme Margeret à son mari.

—Le sais-je? répondit-il avec une indifférence marquée.

—Et qu'importe, d'ailleurs, à un homme qui, habitant la campagne, y vit très simplement?

—Je m'étonne que vous ne citiez pas à l'appui quelque vers de Virgile... C'est si beau, dans les poètes, la médiocrité! mais peut-être aussi élève-t-il des abeilles, cet admirable commandant?

—Il a parfaitement élevé son fils, tout au moins! répliqua avec une conviction profonde M. Margeret. Qu'en pensez-vous vous-même, de ce jeune homme-là?

—Du temps qu'il était en maillot, il devait être blond et rose; maintenant, il est châtain, avec les joues pâles, et il a beaucoup grandi...

Le professeur eut un geste d'impatience, essuya vivement les verres de ses lunettes et s'absorba de nouveau dans la correction de ses *copies*.

V

Le commandant ne dormait pas lorsqu'il entendit rentrer Louis, très tard, la nuit du bal. Il lui parut que le jeune

homme s'arrêtait à sa porte et attendait, comme s'il eût espéré un appel. Il avait tant à confier à son père, de ces choses dont les redites sont douces à l'oreille et au cœur ! Déçu de ne rien entendre, il se retira, mais pour revenir bientôt, dès la fine pointe de l'aube, sous prétexte qu'il faisait grand jour...

—Entre, mon cher garçon !...

Louis entra, s'assit sur le bord du lit et, sans périphrases :

—Elle est charmante, n'est-ce pas ?

Le commandant sourit ; le jeune homme insista avec feu :

—Et je ne parle pas de l'extérieur seulement... La voix, cet écho de l'âme, est des plus sympathiques ; les sentiments qu'elle exprime sont aimables, délicats : je rêvais de la perfection : mon rêve est réalisé !...

Ce langage d'amoureux fit sourire une seconde fois le commandant ; son fils poursuivait :

—Vous l'avez vue à peine !... Pourquoi vous être retiré si vite ? M. Margeret vous a cherché, et votre prompt retour l'a étonné et déçu...

—C'est un homme excellent, le type accompli du professeur modeste, consciencieux, dévoué...

—N'est-ce pas ? Vous vous entendrez à merveille ; je suis heureux de le penser !...

—Ecoute-moi, mon ami, dit le commandant devenu grave ; tu sais si ton bonheur m'est cher... si j'ai l'ardent désir de te voir heureux !... Eh bien ! je ne suis pas sans une certaine inquiétude : il y a un grand luxe, chez Mme Margeret !...

—Un grand luxe ? répéta Louis d'un ton d'incrédulité.

—Tu n'as pas d'expérience, mon cher garçon, et la plupart des hommes en sont là. Le bon M. Margeret lui-même ne sait pas ce que valent la toilette de sa fille, celle de sa femme, et peut-être tomberait-il des nues si on le lui révélait... Or, ces tendances m'effraient. Caroline Montferand, que ta mère a connue autrefois et dont elle te parlerait plus sagement que moi-même, bluffait déjà, il y a quelque vingt-cinq ans, au point d'éloigner d'elle les épouseurs...

—Ah ! mon père, ne croyez pas que sa fille... s'écria Louis avec feu.

Mais le commandant l'interrompit :

—Je ne crois rien : je présume, et la prudence me commande de m'éclairer...

—Fût-elle sans fortune, je n'aimerais pas moins celle que j'ai choisie !...

—Je ne t'en blâme pas. Ta mère, avec une petite dot, a toujours fait honneur à ma situation. C'est un grand talent, chez une femme, que de savoir, à force d'ordre, de simplicité, d'adresse, tenir un rang honorable sans user du trompe-l'œil.

—Vous êtes sévère pour Mme Margeret !

—Je te répète, mon enfant, qu'il n'y a pas chez moi de parti-pris. Il faut pouvoir vivre sans trop de privations ; tu n'admettrais pas, je suppose, que ton traitement ne puisse suffire à vous assurer la sécurité ?

—Mais il le peut, mon père !... A condition de ne pas se lancer dans des dépenses exagérées...

—Nous voici d'accord ; je n'en demande pas davantage. Veux-tu te fier à moi pour mener à bien les négociations ?

Louis parut hésiter ; il avait foi en son père, mais redoutait sa très grande franchise qui ne savait pas biaiser...

Le commandant le devina :

—Je ne demande rien que de juste, de raisonnable, reprit-il, appuyant sur les mots, et je concilierai toutes choses... d'autant plus que la jeune fille me plaît infiniment.

Heureux de cette parole qui était comme la garantie de son bonheur, le jeune homme sut gré à son père d'entrer si complètement dans ses vues, et il lui fit promettre de ne pas retarder la démarche dont il espérait l'heureuse issue.

Mais pouvait-elle s'opérer décemment au lendemain même d'un bal ? Il faut attendre un peu que les esprits se calment, s'apaisent avec le branle-bas de la maison.

Obsédé tout autant que son fils par la pensée matrimoniale, repris des craintes, des scrupules qui croissaient en lui au lieu de s'apaiser, il les sentit s'aviver encore sous les racontars d'une vieille parente qu'il mit habilement sur le compte de la famille Margeret...

Du père, il n'y avait rien à dire ; la jeune fille sortait de pension, on ne la connaissait pas ; mais la mère avait contre elle tous les gens sensés...

—Et que lui reproche-t-on, ma chère cousine ?... D'être encore belle, apparemment ?

—Vous êtes une mauvaise langue, commandant Brégeard ! Les femmes ne sont ni si envieuses, ni si sottes que vous le faites entendre ; mais, enfin, on a des yeux, et puis les domestiques sont là pour un coup...

—Nous y voilà : les domestiques ! Quelle engeance ! Surgisse l'inventeur qui indiquera le moyen de s'en passer !...

—Il est tout trouvé : seulement, on nie sa découverte ou on la rejette bien loin, comme une utopie.

—Vraiment !

—Vraiment ! Traiter les domestiques comme ils doivent l'être, avec bonté, s'il se peut avec affection, et ne pas en faire la bête de somme que le fouet menace sans cesse si elle interrompt un instant le travail...

—Ah ! cousine, si cette bête était muette, on la ménagerait plus volontiers !

—Comment voulez-vous qu'elle le soit ? Son dard est la seule revanche à sa portée...

—Et elle en use à tort et à travers.

—A travers, oui, mais pas toujours à tort ; ainsi, chez Mme Margeret, on n'est pas nourri...

—Oh ! Oh !...

—C'est comme cela ; aussi, chaque quinze jours, une figure nouvelle : le bureau de placement n'y suffit plus... Dame ! quand on donne un bal !...

—Apparemment, elle en a les moyens ?...

—Dieu le veuille ! Mais avec les femmes d'aujourd'hui on ne sait où l'on va ! Votre bisaïeule, qui fut aussi la mienne, a-t-elle jamais mis le pied dans ce qu'on appelle le monde ? Elle avait assez à faire d'élever ses enfants...

—Autres temps, autres mœurs, cousine !...

—Oui, commandant, il souffle comme un vent de folie ; regardez nos élégantes avec leurs robes indécentes et leurs atroces chapeaux. Vous ne me direz pas, j'espère qu'elles n'ont pas le cerveau fêlé ?...

—Ne généralisons jamais ; pour quelques excentriques, combien d'esprits sérieux, pondérés, attachés à leurs devoirs !

—Pourquoi, alors, être si moutonnières, se jeter à la mer avec les autres, au lieu de remonter le courant ? Le mal vient en partie de votre laide république...

—Pardon ! je ne la fais pas mienne ; si elle m'appartenait, je lui donnerais une autre allure, croyez-moi...

—Vous seriez bien habile, car elle s'encanaille joliment ! Il avait déjà raison, il y a quelque vingt ans, le professeur Margeret, de parler des écuries d'Augias !

—Sa légende l'a suivi ?

—Elle est honorable, mais elle horripile sa femme qui se *pousse* le plus possible dans les eaux du gouvernement. Ne

ferait-elle pas mieux de veiller de près sur les redingotes de son mari?... Il fait pitié, ce pauvre homme, et quand il passe devant chez moi, le dos courbé, sa lourde serviette sous le bras gauche, j'ai toujours envie de le faire entrer pour lui recoudre ses boutons!...

Les critiques de la bonne cousine n'étaient point faites pour rasséréner le commandant Brégeard. Toute exquise que fût Antoinette et en dépit de l'éloge pompeux que Louis faisait de ses sentiments, elle était à une école dangereuse, dont, peut-être, elle acceptait les théories. L'ingénieur, très amoureux, saurait-il les combattre, les refréner avec la main de fer sous le gant de velours qui est l'idéal de tout gouvernant? Incapable d'abdiquer, ne se laisserait-il pas entraîner lui-même dans un engrenage dont on ne peut plus sortir?

Le monde est un terrible ennemi du bonheur conjugal, et toujours Mme Margeret avait sacrifié au monde ce qui eût dû lui être le plus cher...

Ces réflexions le portèrent à s'adresser à elle-même plutôt qu'à son mari, ne redoutant pas que ce dernier vînt jamais se mettre à la traverse de légitimes désirs; bien au contraire, serait-il un allié fidèle au jeune ménage entrant dans la voie de la simplicité.

L'excellent homme, tout patient qu'il fût, trouvait d'une longueur mortelle les jours consacrés à remettre toutes choses d'aplomb. L'aspect du logis était lamentable, après cette soirée brillante et réussie en tous points, disait Caroline avec orgueil. Peu empressés à détruire leur œuvre, les tapissiers se faisaient attendre, puis déclouaient mollement tentures et rideaux, et remettaient au lendemain le transport. En attendant, il faisait froid à pierre fendre, comme en plein champ.

—C'est très hygiénique! affirmait Mme Margeret, lorsque son mari soufflait dans ses doigts.

—Ce n'est pas encore fini, le séjour au pôle Nord? disait-il doucement.

Et cet "encore" exaspérait Mme Margeret.

—Vous croyez que tout se bâcle en une heure, comme une version latine?...

—Non... Il y a d'ailleurs des versions qui demandent beaucoup de temps.

—Votre repos avant tout, je le sais bien! continuait-elle énervée.

Il essayait de prendre patience en songeant à l'heure bénie où il reprendrait possession de son cabinet de travail ; seulement, les repas le mettaient de nouveau à l'épreuve, car on vivait depuis près d'une semaine sur les reliefs du souper : galantines, pâtés, aspics de foie gras, tartelettes, petits fours...

—Je suis las de truffes, ma bonne amie !

—Plaignez-vous !... D'ordinaire, vous trouvez les menus trop simples, et voici que vous soupirez après des pommes de terre et des choux...

—Je t'en préparerai un plat dès ce soir, pauvre papa ! disait gentiment Antoinette qui eût voulu tout concilier.

Sa mère en haussait les épaules.

—Epouse un homme du monde ! lui répétait-elle en aparté. C'est bien mon vœu le plus cher, que tu aies plus de chance que moi, pauvre enfant !...

Ces paroles eussent blessé le cœur filial, si tout un monde de souvenirs ne fût venu en même temps les dominer.

L'ombre évoquée du mariage amenait une buée rose sur ses traits et accélérail les battements de son cœur. Hier encore, elle était une adolescente prête à jouir naïvement du plaisir de la danse et sans arrière-pensée. Un changement s'était fait, très brusque en elle ; elle se sentait femme, passait tour à tour des enchantements du rêve à la vision grave, sérieuse, mais non moins belle de la vie qu'elle entrevoyait dans un très proche avenir.

Sans cesse, une image connue, une silhouette déjà familière lui souriait, murmurait des mots déjà entendus et qui revenaient d'eux-mêmes en sa mémoire, parés d'un charme infini.

Rien n'est banal de ce qui sort d'une bouche sympathique ; il faut dire aussi que le ton de Louis, ému, pénétrant, ajoutait un charme indéniable aux moindres mots prononcés.

Cette émotion même troublait délicieusement Antoinette, contrairement à la crainte qu'il avait eue de paraître le dernier des idiots ; et elle souriait au souvenir des platanes, des tilleuls et des marronniers qui se confondaient dans sa mémoire, amenant la bienveillante rectification de M. Margeret.

—Tu es bien absorbée, fillette ? remarquait le professeur.

Elle courait à lui, l'embrassait et, cachant son front rougisant :

—Moi, papa !

—Eh oui, petite !... Jamais je ne t'ai vue aussi distraite.. Tu as mis deux fois du sel dans ton potage et, un peu plus, tu aurais versé, au lieu d'eau, dans ton verre, le vinaigrier...

—Je n'y ferai plus, papa !...

Il souriait :

—Ah !... les jeunes filles, ça revient souvent de Pontoise, comme disait ma mère-grand !...

—Cela est permis, interrompait Mme Margeret, quand on a fait son entrée dans le monde, et, il faut le dire, avec un grand succès. Pas une personne dont je ne fasse la rencontre, sans qu'elle loue la robe de tulle blanc !... De fait, elle était ravissante ; mais celle que tu porteras à la préfecture...

Pourquoi pas la même, ma bonne amie ?

Caroline regarda l'interrupteur par-dessus l'épaule :

—Vous ne savez ce que vous dites, Monsieur Margeret ! C'est une gaffe monumentale que d'arborer la même toilette à deux bals qui se suivent de près ; j'entends d'ici les amies s'écrier :

“—Pauvre petite, elle ne s'est pas déshabillée depuis l'autre soir !”

—Ces *amies*-là ne sont pas des *amies*.

—On leur rend la pareille : c'est la monnaie courante des salons...

—Ceci seul m'en éloignerait.

—Oh !... vous...

—A propos, Caroline, j'ai rencontré aujourd'hui le commandant Brégeard.

—Avec ce “cher garçon” ?

—Tout seul. J'étais en compagnie d'un collègue. Nous nous sommes serré la main et il m'a dit qu'avant son départ, il viendrait te rendre visite... Quel brave homme ! Franc comme l'or ! Et quand il dit : “Ce cher garçon”, qui te fait sourire, son rude visage s'émeut, s'adoucit...

Caroline eut un rire sonore et son haussement d'épaules le plus caractérisé :

—Votre enthousiasme est vraiment amusant ! Ce n'est pas donné à tout le monde de s'emballer comme vous le faites pour le premier venu...

—Mais, précisément, ce n'est pas le premier venu, le commandant Brégeard !... Et son fils, ingénieur de mérite, est des plus distingués...

—Oh ! moi... je le veux bien ; cela ne me gêne nullement de leur accorder à tous deux toutes les vertus du monde ; j'en suis seulement sur ce que vous leur érigez des statues de préférence à bien d'autres qui les valent, pour le moins...

—Ceci ne m'est pas prouvé, ma bonne amie...

Mais Mme Margeret, lasse de cette polémique, s'éloigna, riant toujours.

Antoinette, sa broderie en main, s'était tenue muette, les yeux baissés sur son ouvrage, mais le cœur agité, reconnaissant envers son père du jugement favorable qu'il portait sur MM. Brégeard.

Elle savait bien, elle, que le professeur ne s'"emballait" pas à la légère et qu'il ne disait jamais que ce dont il était bien convaincu. Cette visite du commandant annoncée d'avance l'agitait aussi sans qu'elle sût trop pourquoi. Elle désirait et redoutait à la fois d'être présente, se sentant soudain timide comme elle ne l'avait jamais été :

"Je serais capable, moi aussi, en sa présence, de confondre les marronniers avec les tilleuls !" se disait-elle avec émoi...

Et elle s'empressait à faire disparaître les derniers vestiges du bal récent, avec l'intuition qu'un soldat est homme d'ordre et que ses yeux de lynx fouillent dans la pénombre pour y voir ce qui échappe aux regards des autres mortels.

VI

On eût dit que le commandant avait choisi l'heure où Mme Margeret se trouvait seule au logis, le professeur au lycée, Antoinette au cours de chant.

Ce n'était pas son "jour" et, sans doute, il n'eût pas été reçu s'il n'eût fait passer sa carte alléguant son prochain départ.

Il attendit assez longtemps au salon, un peu nerveux en songeant à Louis. La veille même, des données certaines le confirmaient dans la pensée qu'il n'y avait aucune fortune chez les Margeret ; et songeant d'une part à l'amour de son fils, d'autre part au danger qu'offre un budget mal équilibré, il sentait croître ses appréhensions.

L'apparition de Mme Margeret n'était pas faite pour les dissiper. Elle s'avancait, froufroulante, dans une jolie robe de soie Liberty à reflets changeants, couverte de bijoux à effet. A ce moment, le souvenir involontaire des redingotes

élimées du professeur, signalées par sa vieille cousine, hanta le commandant comme l'avait aussi frappé, tout à l'heure, la pauvre apparence de la petite bonne surprise avec le plus lamentable des tabliers.

A l'air solennel du visiteur tout autant qu'au tremblement de sa moustache, Caroline devina que l'entretien ne serait pas banal ; de fait, il s'ouvrit immédiatement par l'exposé des sentiments de Louis, du rêve très doux qu'il avait formé et confié à son père en le priant avec instances d'assister au bal.

Un demi-sourire encourageant errait sur les lèvres de Mme Margeret ; l'amour a un parfum que hume volontiers toute femme, hésitât-elle à l'approuver. Celui-ci était le premier hommage rendu à la beauté d'Antoinette, avant-coureur des succès qui l'attendaient plus tard ; or, l'émotion du commandant parlait bien moins au cœur de la mère qu'à son orgueil.

Il se méprit à cette attitude intéressée, triomphante ; jugea que son fils, n'étant point de ceux qu'on refuse, avait d'avance cause gagnée ; et trop franc pour ne pas mettre cartes sur table, il aborda la question épineuse avec toute la délicatesse voulue.

Louis, très jeune encore, au début de sa carrière, avait un traitement modeste ; l'humble patrimoine de sa mère lui avait été conservé intact et parerait aux aléas du métier. C'était peu sans doute, mais ce serait assez pour assurer le présent en attendant l'avenir...

Là, Mme Margeret prit la parole, vivement, froissée dans son orgueil de ce que le commandant ne fit pas entrer en ligne de compte une dot présumée :

—Une rente, Monsieur, nous ferons une rente à Antoinette!... Cela vaut un capital... Et, plus tard, elle aura part à l'héritage sur lequel nous comptons entièrement.

Un sourire imperceptible passa sur les lèvres du commandant. La rente promise lui semblait plus que problématique, et l'héritage figurait à ses yeux un mirage trompeur. Sans exprimer sa pensée, il la laissa néanmoins deviner sans le vouloir en disant qu'un jeune ménage doit avoir des débuts modestes, procéder avec ordre, user d'économie, ne pas croire que l'amour prime toutes choses et suffit essentiellement au bonheur.

Caroline, le menton dans la main, écoutait :

—Un jeune ménage a aussi des obligations envers le monde ; les devoirs de société sont impérieux : il faut les remplir...

—Dans le strict nécessaire ! appuya le commandant.

—Le... strict... nécessaire ? interrogea-t-elle avec une feinte douceur ; et trompé par ce calme, il développa son thème, dit comme sa chère femme s'était tirée à honneur d'une situation analogue sans en avoir jamais souffert.

(A suivre)

Un drame enchanteur

Le peuplement du grand Ouest Canadien est un drame enchanteur, selon qu'on le regarde du gros ou du petit bout du télescope, c'est-à-dire, selon qu'on l'envisage au point de vue d'une grande compagnie de chemin de fer construisant ses rails d'acier à travers le continent, ou au point de vue d'une petite famille trouvant une terre sous l'égide de cette ligne de chemin de fer.

La ligne du GRAND TRONC PACIFIQUE est à travers le Canada une ligne de ceinture reliant les demeures entre elles. Qui est-ce qui répond à la demande du blé ? Le jeune homme plein de force, de courage et d'espoir, dit Mademoiselle Agnès Dean, dans le numéro de mars du "Magazine of Commerce". Pour composer, exécuter ce drame, il faut des hommes aux bras vigoureux et des femmes à la foi robuste. Il y a là, dans l'Ouest, pour le monde entier, un drame à suivre. La première scène se passe sur les fermes des prairies, où le gazon est retourné pour faire pousser une moisson de blé, la première depuis la création. La seconde scène est dans l'élevateur de grain, vis-à-vis le soleil couchant et le train du GRAND TRONC PACIFIQUE qui attend sa charge de blé. Notre drame se termine par des morceaux de pain étreints dans les mains d'un petit enfant affamé d'une grande ville du vieux monde. "Manchester (Eng.) City News" Mars 19, 1910.

Controlons nos Epargnes !

Protégeons nos Familles !

Defendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ "L'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE, WOONSOCKET, R. I.

Places d'été

D'après le témoignage de milliers de colons qui sont allés s'y établir, les districts de l'Ontario où passent les lignes du Grand Tronc, sont réellement merveilleux aux points de vue de la pêche de la chasse et des excursions.

Les terres du Haut Ontario, sont parsemées de lacs et de rivières prenant leur source dans les forêts du nord et se jetant dans les grandes mers intérieures: Supérieur, Michigan, Huron, Erié et Ontario, dont les eaux à leur tour s'écoulent par le St-Laurent jusqu'à l'Océan Atlantique. Ce grand chemin de fer visite tous ces territoires immenses, y compris les lacs Orillia, Couchiching et Muskoka dans des régions à 14,000 pieds au dessus du niveau de la mer et où beaucoup ont installé leurs résidences d'été pour s'y reposer et y passer les vacances. Le district du lac des Baies où plusieurs grands hôtels du Canada seront établis, est spécialement beau et agréable. La rivière Maganetawan, le lac Nipissing et la rivière French sont des centres exceptionnels pour la chasse et la pêche. La région Témigami particulièrement boisée est sillonnée par plus de 3,150,000 acres de lacs et rivières. Les 30,000 îles de la Baie Georgienne ont déjà attiré un nombre énorme de voyageurs. Le parc National Algonquin d'Ontario, région peu connue, a cependant toutes les attractions de la ville pour l'été. Ce territoire a été réservé par le gouvernement provincial d'Ontario uniquement pour les divertissements des Canadiens.

Le saumon et quantité de poissons y affluent. Il n'y a pas besoin d'y chasser. Ce parc couvre une étendue de 2,000-000 d'acres, et on voit au moins 1,200 lacs ou rivières dans son voisinage immédiat.

Des hôtels excellents sont installés dans tous ces districts et tous les renseignements sont obtenus en s'adressant par carte postale à "The General Advertising Department, Grand Tronc Ry., System, Montreal" ou à M. Butler, agent des billets du Grand Tronc à Ottawa.

Notre Société

Quelques notes au sujet d'une entreprise que nos amis, même les plus dévoués, pourraient oublier

Un mot de l'administrateur.

Je ne puis évoquer les débuts de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE sans aussitôt revoir par la pensée les mines peu encourageantes des amis que nous avons consultés, M. Laflamme et moi. Au point de vue national l'œuvre que nous voulions fonder ne serait pas comprise et, au point de vue financier, le déficit nous guettait avant la fin de la première année.

Je comptais bien sur la vaillance, la notoriété, la valeur du Directeur et lui, de son côté, comptait avec une égale confiance sur ma tenacité, voire sur mon audace pour le lancement de notre publication. Débutant dans mon rôle d'administrateur, sans appui, sans capitaux, je ne me cachais pas que notre entreprise était audacieuse jusqu'à la témérité.

Il serait inutile de rappeler la pensée patriotique qui a présidé à la fondation de la REVUE. Son programme est encore présent à la mémoire de nos lecteurs et si elle a marché plus lentement que nous-mêmes le désirions parfois, c'est qu'elle voulait aller plus loin et marcher plus longtemps. On connaît cette parole d'un sage que "pour accomplir de grandes choses il faut travailler comme si l'on ne devait jamais mourir." C'est une devise qui malheureusement n'est pas inconnue à trop de gens qui dans la Nouvelle-Angleterre ont fait de l'assimilation la grande œuvre de leur vie.

Aussi, prédisait-on, il y a 25 ans, que le français ne serait plus parlé de nos jours dans les groupes franco-américains. Prophétie que le temps s'est chargé de démentir et que les patriotes doivent tenir à faire mentir à jamais.

Mais tout cela c'est la lutte ardente, impitoyable, et pour faire cette lutte il faut mettre en œuvre tous nos moyens d'action, en créer de nouveaux, augmenter le cercle de nos amis, étendre la sphère de notre influence.

C'est pour cela qu'aux armes splendides que l'élément possédait déjà dans ses journaux nous avons voulu en ajouter une autre, plus courte mais non moins sûre, la revue mensuelle qui va partout où le quotidien peut aller mais qui at-

teint bien des gens que le quotidien n'arrête pas aussi facilement sur une question, et qui se fait lentement une place sur les rayons des bibliothèques.

Cette arme nous l'avons d'abord soumise à de timides épreuves mais assez pour reconnaître qu'elle est bien trempée.

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ citée dans nos parlements, à Ottawa et à Québec, a pris résolument sa place parmi les publications progressives du pays. C'est un début dont elle est fière à juste titre mais plutôt parce que cela l'encourage à s'engager sur d'autres scènes où l'on discute de plus près les problèmes nationaux et religieux. Cette tâche de MONTRER LES GRIEFS DES NÔTRES LÀ MÊME OU ON PEUT LES REDRESSER, elle n'y faillira pas.

Qui sait si, dans un avenir prochain, il ne faudra pas défendre le patriotisme franco-américain lui-même contre certaines tendances nouvelles et contre les assauts de ceux qui veulent le faire servir à de dangereuses exploitations. On nous dit que les épargnes des Franco-Américains représentent une somme de \$15,000,000. Que l'on songe aux effets de la catastrophe qui engloutirait toutes ces épargnes! Sur ce point la REVUE entend bien faire tout son devoir.

Les lecteurs, sur qui nous comptons surtout pour assurer le succès de la REVUE nous ont donné, à part quelques pénibles défections, un appui réconfortant; par tous les moyens en leur pouvoir, ils ont propagé la lecture de notre journal. Nous leur devons des remerciements chaleureux. Et cette reconnaissance ne peut avoir d'égale que celle que nous devons à nos fidèles collaborateurs.

L'année qui s'achève, la deuxième, a été bonne, les débuts sont très satisfaisants. C'est ce qui nous fait espérer que grâce à l'initiative, à l'organisation de la vente ou à l'impulsion plus grande qui lui sera donnée par des sociétaires notre tirage sera augmenté dans de plus grandes proportions, et que nous pourrons ainsi réaliser un projet que nous caressons depuis longtemps—ADRESSER LA REVUE À TOUS LES CARDINAUX, ARCHEVÊQUES, INFLUENCES ECCLÉSIASTIQUES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE, À ROME, EN FRANCE, EN BELGIQUE, ETC.

Et pourquoi pas? POURQUOI NE PAS APPELER À NOTRE SECOURS, SUR NOTRE CONTINENT OU DANS LE VIEUX MONDE, TOUT CE QU'IL Y A D'INFLUENCE FRANÇAISE DANS L'ÉGLISE?(1)

C'est même le conseil que donnait, il y a une couple d'an-

(1) On sait que l'évêque de Dublin s'intéressa vivement aux choix du premier évêque d'Halifax!

nées, le Cardinal Mathieu, de glorieuse mémoire, à l'un des nôtres qui le consultait sur les moyens de faire rendre justice à nos compatriotes des Etats-Unis. C'est ce qu'il appelait "faire de la saine agitation."

Nous voudrions fournir une couple de cents numéros chaque mois, à titre gracieux, à ceux de nos compatriotes qui peuvent nous être utiles et que des états de services passés ont placé au premier rang des défenseurs de la cause nationale. Cette entreprise serait au-dessus de nos forces, malgré tout le dévouement et la bonne volonté que nous pourrions y mettre, et c'est une des raisons pour lesquelles nous cherchons des associés. LES NOMS de ces derniers seront, si on le désire, TENUS SECRETS.

Ce qui importe pour le moment c'est de consolider une œuvre qui est, à tous égards, UNE ŒUVRE DE DÉFENSE NATIONALE.

Et nous en parlons avec d'autant plus de confiance qu'en atteignant ce but se trouvera réalisé un des articles de programme chers à la REVUE: L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOLIDARITÉ ÉTROITE ENTRE TOUS LES GROUPES DE LA NATIONALITÉ SUR LE CONTINENT.

Il ne faut pas croire que les tentatives assimilatrices se limitent à la seule Nouvelle Angleterre. Nos compatriotes du Canada, surtout ceux qui habitent dans les provinces anglaises, n'en sont pas exempts. On a pu le constater par l'assaut porté contre la direction française de l'Université d'Ottawa, par les événements du Sault Ste Marie, par le tragique dénouement de ce drame que fut la question scolaire de l'Ouest, on le verra peut-être davantage d'ici quelques mois lorsqu'il s'agira de choisir un successeur à l'archevêque d'Ottawa. Le mot d'ordre semble donné de limiter l'influence française à la province de Québec. On nous cerne.

Aux groupes d'être prêts et aguerris!

Beaucoup de nos compatriotes croient faire assez en étant irréprochables au point de vue national; qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils apprennent qu'ils ont aussi des devoirs publics, des devoirs sociaux, qu'à notre époque de combat, celui-là trahirait qui ne serait pas homme d'action, de propagande, qui ne combattrait pas le mal, qui n'apporterait pas sa pierre à la digue élevée contre le flot montant des hostilités.

Que de maux nous auraient été évités, si, plus tôt, on avait opposé propagande à propagande, les journaux, les revues amis aux publications ennemies.

Du moins efforçons-nous maintenant de reconquérir le terrain perdu.

Voyons comment nos adversaires savent s'unir pour l'attaque.

Soyons unis pour la défense !

Québec, août 1909.

J. A. LEFEBVRE.

A nos lecteurs

Étendre la circulation de LA REVUE et l'améliorer, d'une façon générale, au point de vue littéraire et artistique.

Consolider d'une façon définitive l'influence de LA REVUE, étendre son œuvre en garantissant son avenir, poursuivre un travail patriotique dont on n'a fait encore qu'exposer les grandes lignes.

Contrairement à ce qui arrive pour les publications nouvelles, le lancement de cette affaire n'exigera pas de grosses dépenses pour la mettre sur une base solide.

Pas de bureaux à aménager, pas de réclame à faire, pas de ces tâtonnements inutiles qui ont pour résultat, très souvent, l'engloutissement de capitaux en pure perte.

Pour le moment, *il ne s'agit que de propager LA REVUE* et en faire une autorité.

Depuis plus de vingt ans que nous vivons et luttons dans un milieu de journalistes et de propriétaires de journaux, nous avons été à même de constater par où certaines grandes entreprises ont manqué, et nous nous croyons en état de profiter des leçons que cette expérience nous donne.

Le capital nécessaire doit être sagement employé sans frais inutiles, sans étalage dispendieux, et uniquement à donner satisfaction et sûreté aux actionnaires et aux lecteurs que nous espérons voir devenir, dans ces conditions, nos principaux collaborateurs de publicité et de propagande.

Nous ne visons qu'à un but : le succès de l'œuvre et le triomphe de la cause.

L'expérience faite, depuis un an, avec LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ a été si concluante que nous ne croyons pas trop dire en prédisant un gros et légitime succès à notre publication, surtout si, pouvant compter sur le concours de nos amis, elle est soutenue dans le même but patriotique qui a présidé à sa fondation, et si elle est propagée par ceux qui croient qu'elle pourra faire un travail effectif dans les milieux où se décident la plupart de nos problèmes nationaux et religieux.

LA REVUE, jusqu'à date, est absolument exempte de dettes.

Nous venons donc vous proposer la fondation d'une société anonyme au capital de *Vingt Mille Piastres* (\$20,000) divisé en mille actions de *Vingt Piastres* (\$20.) dont $\frac{1}{4}$, soit \$5. par action, payable à la souscription et le solde aux différentes époques qui seront fixées par l'administrateur.

Les statuts et règlements de la Société, rédigés par l'administration seront envoyés aux souscripteurs aussitôt que la société sera constituée définitivement.

Le siège social de la Société, jusqu'à nouvel ordre sera fixé, 425 rue St-Jean, à Québec. L'adresse pour la correspondance est : 4 Casier Postal, Québec.

Nous avons déjà réuni quelques adhésions à notre projet parmi nos amis de Québec, lecteurs de LA REVUE, à qui nous avons fait part du résultat financier de notre première année. Nous pouvons même ajouter que c'est sur les avis de ces derniers que nous nous sommes décidés à demander aux amis de la cause les éléments indispensables pour asseoir solidement notre œuvre et lui donner le plus tôt possible l'importance et le développement dont elle a besoin pour atteindre son but.

Avec nos faibles ressources, nous courrions grand risque de faire végéter cette publication.

“ Parmi vos nombreux amis, nous a-t-on dit, vous jouissez certainement d'une confiance qui ne vous fera pas défaut en cette circonstance, surtout aujourd'hui où les journalites indépendants et patriotes sont rares.”

Ceux qui le préfèrent peuvent contribuer à notre œuvre par une souscription de propagande. Les montants perçus de cette façon seront employés à distribuer LA REVUE dans les milieux où elle peut rendre des services à la cause. Ils contribueront à la réalisation du projet que nous exposons dans la proclamation ci-jointe.

Il est bien entendu que *vous ne devez pas envoyer d'argent*, mais simplement votre adhésion à la souscription *en remplissant le bulletin ci-contre* que vous détacherez de cette feuille.

Les adhésions seront inscrites et numérotées par ordre d'arrivée, et les unités assurées jusqu'à la limite du nombre d'actions émises; celles par quantités seront accordées ou réduites d'après un calcul de pourcentage à la répartition.

J. L. K.-LAFLAMME,

J. A. LEFEBVRE,

Nous ajoutons le bulletin officiel de souscription à la Société de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ, laissant à chacun le soin d'en user à son choix.

Bulletin d'Adhésion à détacher.

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

*Société anonyme (en formation) au capital de
VINGT MILLE PIASTRES, divisé en MILLE
ACTIONS DE VINGT PIASTRES.*

Siège Social : 425, rue St-Jean, Québec. Adresse : 4, Casier Postal, Québec.

Je, soussigné, (1)
demeurant à
déclare participer à l'émission de cette Société, en formation,
et vous prie de m'inscrire pour (2)
actions de, et m'engage à verser le
premier quart, soit cinq piastres par action, à la date de la
souscription officielle qui me sera notifiée par écrit, et le
solde par quarts aux époques fixées par le conseil d'adminis-
tration.

A le 19....

Signature :

(1) Nom, prenom, profession.

(2) Nombre